

# PORTRAIT RÉGIONAL DU LOISIR CULTUREL EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Présenté au Ministère de la Culture et des  
Communications du Québec



Chaudière-Appalaches

Unité régionale de loisir et de sport  
de la Chaudière-Appalaches

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION  
DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA  
CHAUDIÈRE-APPALACHES DU MCC

2019-2020

Marie-Claude Verreault- Dubreuil, agente de développement en loisir culturel URLS de la Chaudière-Appalaches

#### **PROFESSIONNELS AYANT PARTICIPE AUX DIFFERENTES ETAPES**

Laurie Copeman, agente aux communications et événements URLS de la Chaudière-Appalaches

Patrick Rioux, agent de développement en loisirs URLS de la Chaudière-Appalaches

Serge Hénault, direction générale URLS de la Chaudière-Appalaches

Émilie Lacasse, agente de développement URLS de la Chaudière-Appalaches

Dave Fortin, direction générale URLS de la Chaudière-Appalaches

Aglaé Labelle, agente de développement loisir culturel de la Montérégie

#### **REVISION**

Jacob Cassidy, agent de communications URLS de la Chaudière-Appalaches

#### **COMITE DE SUIVI**

Alexandra Roy, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du MCC

Dave Fortin, direction générale URLS de la Chaudière-Appalaches

#### **REMERCIEMENTS**

Un merci particulier à tous les répondants des questionnaires, des entrevues téléphoniques et des groupes de discussion qui ont eu lieu dans le cadre de ce travail de portrait.

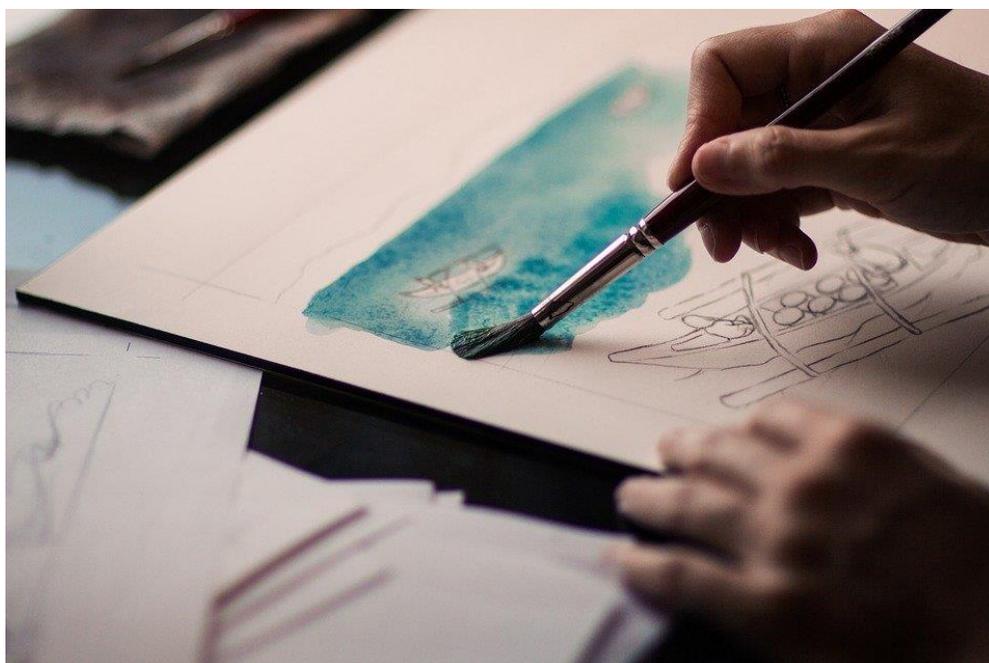


## **TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>Mise en contexte.....</b>	<b>5</b>
MANDAT DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) .....	5
HISTORIQUE DU LOISIR CULTUREL EN CHAUDIERE-APPALACHES .....	8
LE LOISIR CULTUREL PARTOUT EN CHAUDIERE-APPALACHES .....	11
<b>Méthodologie .....</b>	<b>12</b>
<b>État de situation.....</b>	<b>15</b>
DONNEES GEOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTE VISEE.....	15
DONNEES DEMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTE.....	16
PORTRAIT GENERAL PAR MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE (MRC) :.....	17
<b>Rencontres avec les organisations régionales .....</b>	<b>32</b>
LE CONSEIL REGIONAL DE LA CULTURE QUEBEC DE CHAUDIERE-APPALACHES (CRC) .....	32
REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUEBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES .....	34
RUCHES D'ART .....	35
RESEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIERE-APPALACHES.....	36
ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ).....	39
FADOQ .....	41
LES CERCLES DES FERMIERES DU QUEBEC .....	42
<b>Portrait des acteurs en loisir culturel, volet scolaire .....</b>	<b>43</b>
LE BENEVOLAT EN MILIEU SCOLAIRE .....	45
LA CONCERTATION ET LES PARTENARIATS EN MILIEU SCOLAIRE .....	45
REPERER LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION.....	47
QUELQUES PISTES D'ACTIONS POUR LE MILIEU SCOLAIRE .....	47
<b>Portrait des acteurs en loisir culturel, en milieu municipal .....</b>	<b>49</b>
LE BENEVOLAT EN MILIEU MUNICIPAL .....	53
REPERER LES MUNICIPALITES QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION.....	53
QUELQUES PISTES D'ACTIONS POUR LE MILIEU MUNICIPAL.....	56
<b>Portrait des acteurs en loisir culturel, au niveau associatif.....</b>	<b>56</b>
LA CONCERTATION ET LES PARTENARIATS EN MILIEU ASSOCIATIF .....	59
LE BENEVOLAT EN MILIEU ASSOCIATIF .....	60
REPERER LES ORGANISATIONS QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION.....	62
QUELQUES PISTES D'ACTIONS POUR LE MILIEU ASSOCIATIF .....	62

Développement d'un projet régional de mise en valeur des bienfaits du loisir culturel en chaudière-appalachesgrands constats en matière de développements du loisir culturel en Chaudière-Appalaches.....	63
Conclusion.....	66
Table des figures.....	67
Liste des tableaux.....	67
Annexe 1 – questionnaire d'entrevues.....	68
Annexe 2 – sondage volet associatif.....	70
Annexe 3 – sondage volet municipal.....	74
Annexe 4 – sondage volet scolaire.....	79



# MISE EN CONTEXTE

---

## MANDAT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

En février 2019, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) donnait un nouveau mandat aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) de la province de Québec, dans le cadre de la nouvelle politique culturelle québécoise, *Partout, la culture*. Ce mandat est de favoriser le développement du loisir culturel, de promouvoir sa pratique et d'en faciliter l'accès. S'inscrivant dans une approche élargie de la culture, le loisir est un atout majeur de la vie culturelle, un élément de développement, de cohésion sociale et d'éclosion du sentiment d'appartenance des individus et des groupes à un territoire. À la fois détente, lieu de liberté, de créativité et de formation, le loisir culturel améliore la qualité de vie et favorise la naissance d'un intérêt pour la culture sous toutes ses formes.

Les responsabilités en matière de loisir culturel sont donc confiées aux URLS en raison de leur expertise dans le cadre de la mesure 2 de la nouvelle politique, **encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outils d'intervention sociale**.

Les responsabilités se déclinent en quatre objectifs généraux :

- **Réseautage et concertation** : créer des liens durables et dynamiques entre les acteurs de loisir culturel locaux, régionaux et nationaux;
- **Bénévolat** : intégrer les citoyens bénévoles de tout le domaine culturel aux activités développées dans le cadre du champ d'intervention « bénévolat » exigé du PAFURS du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), notamment la valorisation et la reconnaissance des citoyens bénévoles actifs dans tout le domaine du loisir culturel;
- **Formation** : donner des outils aux acteurs et intervenants locaux et régionaux pour une meilleure intégration du loisir culturel dans leurs offres de services;
- **Expertise-conseil** : développer une expertise-conseil dans l'accompagnement des acteurs et des intervenants du loisir culturel dans le développement d'initiatives et de projets significatifs pour le territoire couvert.

Ce mandat, sur trois ans, débute par un portrait régional du loisir culturel. Bien plus qu'un simple inventaire, ce portrait vise à récolter des données, à la fois quantitatives et qualitatives, sur l'offre et la pratique de loisir culturel amateur dans chacune des régions.

L'objectif de ce portrait est de faire ressortir les enjeux et les orientations à prendre, pour être en mesure de poser des actions pertinentes, qui répondent à des besoins évoqués par les différents milieux, que ce soit scolaire, municipal ou associatif. C'est donc sur une période d'un an que les URLS ont dû réaliser ce travail, en collaboration avec plusieurs acteurs de leurs territoires respectifs.

Bien que toutes les régions aient eu à produire ce portrait, chacun d'entre eux a sa propre couleur régionale et sert d'outil terrain, afin d'aider le milieu avec ses enjeux face au loisir culturel.

## DÉFINITION DU LOISIR CULTUREL DANS LE CADRE DE LA MASU

Dans le cadre du portrait en Chaudière-Appalaches et selon le mandat octroyé par le MCC, la définition du loisir culturel se justifie à partir de ces éléments <sup>1</sup>:

- ❖ C'est une activité libre;
- ❖ C'est une activité pratiquée en amateur;
- ❖ C'est une activité qui procure du plaisir à celui qui le pratique;
- ❖ C'est une activité qui lui permet d'exprimer sa créativité;
- ❖ C'est une activité reconnue par le MCC ainsi que par le Conseil des arts et des lettres du Québec(CALQ) (voir liste ci-dessous);
- ❖ C'est une activité qui permet aux participants d'être « actifs » (ex. : faire de la peinture) et non seulement « passifs » (ex. : aller au cinéma ou musée);
- ❖ C'est une activité qui contribue au développement personnel et/ou collectif.

\*Une activité qui ne répondrait pas à tous les critères ci-dessus pourrait quand même s'inscrire comme du loisir culturel, mais pourrait être exclue dans le cadre de la démarche du portrait.\*

---

<sup>1</sup> Tiré de la mesure d'accompagnement et de soutien aux unités régionales de loisir et de sport en matière de loisir culturel, du Ministère de la Culture et des communications du Québec, 2019.



Activités reconnues par le MCC ainsi que par le CALQ<sup>2</sup> :

- ❖ Aménagement culturel du territoire;
- ❖ Arts de la scène;
- ❖ Arts du cirque;
- ❖ Arts numériques;
- ❖ Arts visuels;
- ❖ Cinéma et audiovisuel;
- ❖ Danse;
- ❖ Arts littéraires;
- ❖ Médias;
- ❖ Muséologie;
- ❖ Musique;
- ❖ Patrimoine.

## LES MILIEUX CIBLÉS PAR CETTE MESURE

Les milieux ciblés par ce portrait sont les milieux municipaux, scolaires et associatifs, milieux ciblés par le Ministère de la Culture et des communications. Ces milieux peuvent avoir une

---

<sup>2</sup> <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=9>

portée tout autant locale, régionale que nationale. La visée du portrait est large pour avoir un regard le plus global et général en matière de loisir culturel en Chaudière-Appalaches.

## HISTORIQUE DU LOISIR CULTUREL EN CHAUDIERE-APPALACHES

Étant l'une des plus anciennes régions habitées au Québec, la Chaudière-Appalaches possède un riche héritage en histoire et en patrimoine. La région déborde d'attraits historiques et culturels qui rappellent ses bâtisseurs et son développement. De nombreux musées, centre d'interprétation et circuits patrimoniaux sont offerts. Aussi, plusieurs galeries d'art et ateliers permettent de découvrir le talent des artistes et artisans, mais qu'en est-il du loisir culturel?

Plus précisément, sur le plan culturel, la région de la Chaudière-Appalaches a une offre assez diversifiée. Regorgeant d'histoire, la région est constituée de plusieurs comités de conservation du patrimoine, de musées et de sociétés historiques, sur l'entièreté de son territoire. C'est par son passé riche et ses nombreuses particularités qu'elle suscite l'intérêt de tous, surtout des clientèles plus âgées.

La région se démarque également par son important secteur des arts de la scène, qui rassemble pas moins de neuf diffuseurs soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et plusieurs événements artistiques, qui attirent près de 150 000 visiteurs par année.

Région d'origine pour des écrivains prolifiques tels Roch Carrier, Jacques Poulin, Michel Lessard et Pierre Morency. La Chaudière-Appalaches compte aussi des centres de diffusion des arts visuels, comme le Collectif Regart Inc. et la Galerie Louise-Carrier de Lévis.

« La présence de plusieurs institutions muséales est observable sur le territoire, dont le Musée maritime du Québec, à L'Islet, qui est propriétaire de la collection nationale maritime du Québec, et le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, qui montre l'histoire géologique, minière et sociale de ce territoire, situé au cœur des Appalaches. Le Musée Marius-Barbeau, de Saint-Joseph-de-Beauce, expose, quant à lui, diverses collections en ethnologie et en arts visuels d'artistes régionaux et internationaux. D'autres institutions muséales dans des catégories très variées sont également présentes, allant de l'art littéraire aux sciences et technologies, en passant par le patrimoine sous toutes ses formes. On trouve d'ailleurs en Chaudière-Appalaches des artisans de métiers diversifiés et peu communs, notamment dans la sellerie, la fonderie d'art et la fabrication d'accordéons.

Le dynamisme en culture se fait sentir dans des festivals et événements régionaux, dans les politiques culturelles et dans le cadre d'ententes de développement culturel avec les

municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) qui touchent 94 % de la population<sup>3</sup>. Annuellement, plus de 50 événements et festivals ont lieu en Chaudière-Appalaches : musique, danse, micro-brasseries, artisanat, etc. Enfin, sur ce territoire, où subsistent des traces d'occupation de plus de 9 000 ans, on trouve également plusieurs sites archéologiques. »<sup>4</sup>

Toute cette variété culturelle teinte, bien entendu, l'offre du loisir culturel de la région pour toutes les clientèles confondues. Il est aussi important de noter que neuf MRC sur dix (90 %) se sont dotées (ou sont en processus de réalisation) d'une politique culturelle, permettant à chacune un positionnement et une valorisation de la culture sur son territoire prenant en compte une couleur plus spécifique selon les réalités et découpages territoriaux.

Le présent portrait vous permettra de mieux comprendre comment nous arrivons à faire dégager ces grands enjeux primordiaux en faveur du développement logique et dynamique du loisir culturel en Chaudière-Appalaches :

- La reconnaissance du loisir culturel comme vecteur de développement territorial et outil de développement social de nos communautés ;
- La reconnaissance de l'école comme un lieu privilégié pour l'accès au loisir culturel ;
- La reconnaissance de la bibliothèque comme un lieu privilégié pour l'accès et l'animation du loisir culturel ;
- La reconnaissance de la municipalité comme un lieu privilégié pour l'accès, l'animation et la participation citoyenne (médiation culturelle : par exemple un comité de citoyen qui désire embellir un parc municipal par la création d'œuvres d'art multigénérationnelles) du loisir culturel ;
- Le besoin d'être mieux concerté et informé des ressources disponibles aux niveaux local, régional, national et parfois même international ;
- Le besoin d'avoir un langage commun et partagé sur la définition du loisir culturel ;
- L'amélioration de l'accessibilité aux loisirs culturels et aux pratiques amateurs, par la valorisation et l'acceptation ;
- La valorisation et le soutien de façon adéquate, stable et à long terme de l'engagement des acteurs et des bénévoles du loisir culturel ;

---

<sup>3</sup> Compilation de la direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du MCC.

<sup>4</sup> Extrait d'un document du MCC paru en 2012 : [https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/Portrait-stat\\_Chaudiere-Appalaches.pdf](https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/Portrait-stat_Chaudiere-Appalaches.pdf)

- L'intensification intelligente des occasions de concertations et réseautage entre les différents acteurs et milieux de vie du loisir culturel ;
- Le besoin de créer des ponts entre les amateurs et les professionnels pour intensifier l'engagement culturel de tous les citoyens ;
- La professionnalisation de quelques organismes serait souhaitable pour un développement plus important de l'organisation des loisirs et son déploiement au sein de celui-ci. Par exemple, certains n'ont pas de coordination rémunérée à temps plein. Il est donc difficile pour eux de se déployer pleinement ;
- La difficulté de plus en plus grande pour le milieu municipal (cours en direct) et celles de plusieurs organisations du milieu associatif de trouver des professeurs ou des animateurs pour offrir des cours, des ateliers (pénurie de main-d'œuvre) ;
- La faible rémunération des professeurs ou des animateurs dans tous les domaines est un facteur de la difficulté de recrutement surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.
- La pratique libre pour tout un chacun, mais particulièrement pour les familles doit être davantage exploitée, mais pose des défis organisationnels sur le plan municipal ou de loisir.

## LE LOISIR CULTUREL PARTOUT EN CHAUDIERE-APPALACHES

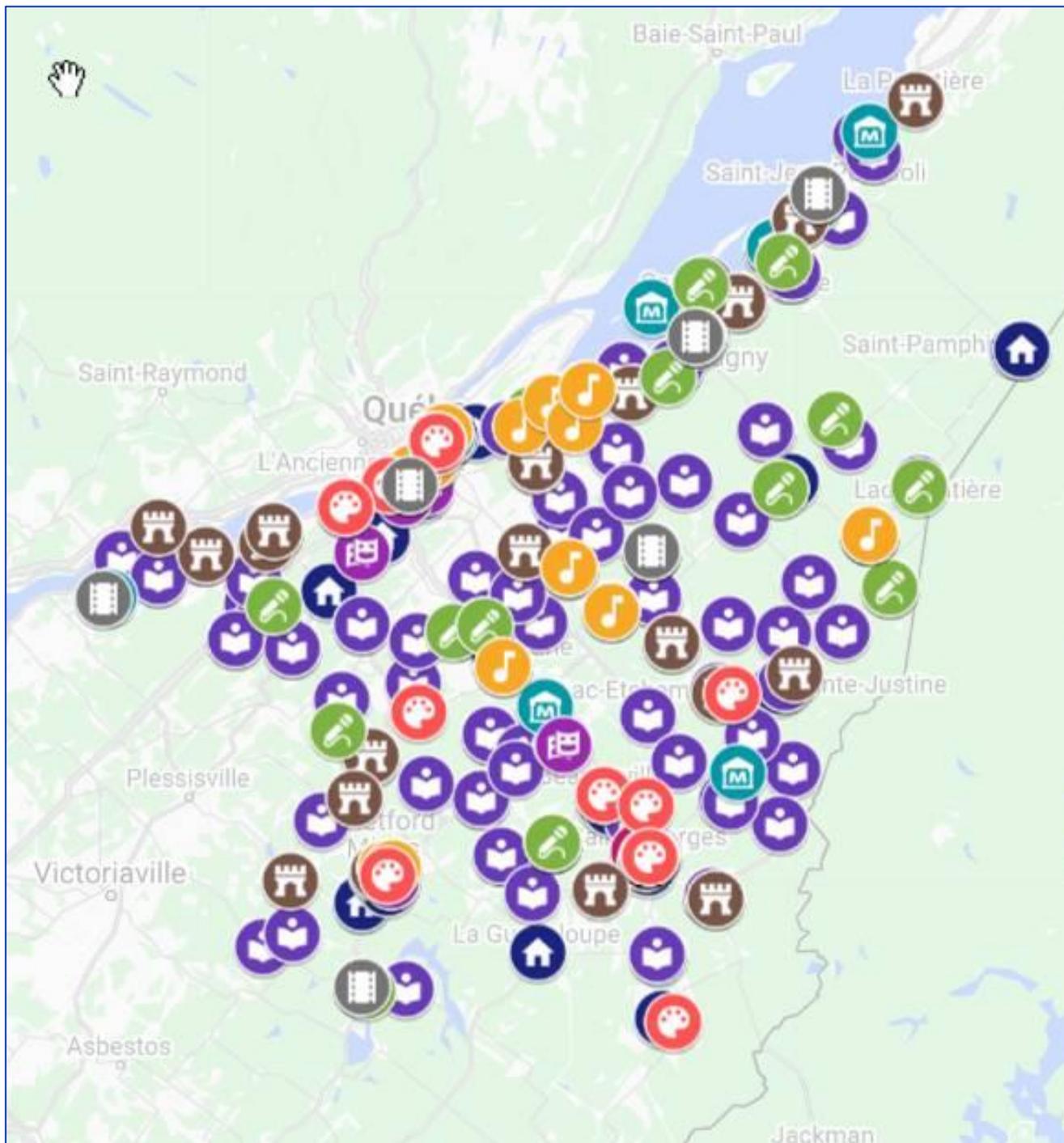


FIGURE 1 : CARTE INTERACTIVE

[Consulter la carte en ligne](#)

# MÉTHODOLOGIE

---

Afin de réaliser un portrait régional du loisir culturel amateur, dont l'utilisation serait simple pour la prise d'actions futures, nous nous devons d'avoir un plan structuré. Dès le mois de février 2019, nous avons établi une relation de travail avec notre Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, représentée par madame Alexandra Roy. C'est à la suite de quelques rencontres téléphoniques et présentes que nous avons entamé notre plan d'action et notre échéancier. Nous avons d'abord ciblé des acteurs importants à impliquer dans le processus de réalisation du portrait, et précisé une marche à suivre.

Après être allés chercher quelques idées et expertises auprès des agents culturels des autres URLS lors de la rencontre d'avril 2019, dans le cadre de la Journée nationale du loisir culturel, nous sommes partis sur de bonnes bases, et avons entamé la rédaction des formulaires destinés aux milieux scolaire, municipal et associatif.

Une fois les questionnaires complétés, les intervenants scolaires ont été impliqués dans la démarche. Étant donné la fin des classes qui approchait, nous avons cru qu'il serait important de les consulter avant leur départ pour l'été. Toutes les institutions d'enseignement, CPE, primaires, secondaires, cégeps, centres d'éducation aux adultes et centres de formation professionnelle, ont reçu le lien pour répondre au questionnaire concernant leur milieu. De plus, les intervenants en loisir scolaire ont été directement interpellés par le biais de rencontres de la Table des intervenants en loisir scolaire (TILS). Nous avons donc pu prendre leur pouls en personne et obtenir plus d'informations sur le sujet.

Par la suite, deux réunions téléphoniques ont été faites avec les agents culturels des MRC de la Chaudière-Appalaches. Conjointement avec Alexandra Roy, nous avons expliqué le mandat et le déroulement du portrait, sollicitant leur aide, au besoin. Parallèlement, une liste de toutes les organisations à but non lucratif de chacune des municipalités de la région a été construite. Cette liste, divisée par MRC, a été partagée aux agents culturels pour bonification, afin de n'oublier aucun acteur. Nous avons finalement transmis le questionnaire aux deux milieux restants ; municipal et associatif.

De plus à compter de décembre 2019 et janvier 2020, une tournée d'entretiens téléphoniques a été réalisée auprès de quelques agents culturels des MRC et des grandes villes de la région pour bonifier les sondages électroniques qui avaient déjà circulé. Cette démarche aura permis d'avoir une vue d'ensemble beaucoup plus qualitative des données et nous aura permis de prendre contact et d'apprendre à nous connaître.

C'est en récoltant et en analysant ces données que nous sommes aujourd'hui en mesure d'établir un portrait non exhaustif du loisir culturel accessible à tous, dans des conditions

optimales autant pour les participants que pour les organisateurs. Il est tout de même important de nommer que le portrait, qui vous sera présenté dans les prochaines lignes constitue aussi une recension de données provenant de portraits déjà existants, de différentes publications publiques et d'informations subjectives, c'est-à-dire relevant d'analyses ou de constats émis par les partenaires qui ont participé à la collecte de données (questionnaires électroniques et entrevues individuelles) et nous-mêmes.

Il vous est rédigé de manière à d'abord présenter les données générales de la population de la Chaudière-Appalaches (géographiques, démographiques, socio-économiques) et ensuite sommairement par MRC, pour finalement décrire le contexte plus général du milieu municipal, scolaire et associatif de la Chaudière-Appalaches. Nous tentons, avec ce portrait, de prendre une photographie des organisations touchant de près ou de loin au loisir culturel et ainsi faire dégager les forces, les faiblesses, les enjeux et les opportunités du développement du loisir culturel de la Chaudière-Appalaches en lien avec les 4 grands objectifs attribués au mandat donné aux URLS.

## LIMITES DU PORTRAIT

L'analyse réalisée dans ce portrait est en fonction des données recueillies et atteint certaines limites.

L'échantillonnage (37 municipalités, 61 écoles et 55 organismes) n'est pas complet peut être un biais, car il n'est pas représentatif en fonction de la taille notre région soit un total de 136 municipalités, l'échantillonnage n'a pas été analysé non plus certains critères que peuvent être important dans l'analyse comme ces caractéristiques importantes (rural, urbain, périurbain, associatif, scolaire, etc.).

Par le fait même, l'échantillonnage est basé sur des personnes qui trouvaient important de valorisé le rôle du loisir culturel sur notre territoire ou encore les organisations étaient représentées que par une seule personne qui n'avait pas nécessairement tous les besoins en tête. Les personnes peu intéressées n'auront tout simplement pas répondu aux sondage malgré le fait qu'elles peuvent être inclus dans le loisir culturel.

Certains répondants ne sont pas responsables d'un dossier loisir culturel mais revendiquent plus de loisir culturel donc pour eux, il était primordial de donner leur opinion dans un tel sondage.

Certains répondants semblent ne pas avoir compris toutes les questions ce qui apporte une limite supplémentaire au portrait. C'est pourquoi les données sont parfois incomplètes ou non prises en considérations pour le présent portrait.

Le nombre restreint de questions pour favoriser un plus haut taux de réponses est aussi une limite à noter. Notre portrait est donc limité concernant les détails du loisir culturel de chacun des milieux.

Le délai alloué pour réaliser le portrait était assez restreint ainsi que le fait que la personne en charge du dossier au sein de l'URLS Chaudière-Appalaches a changé trois fois, ce qui amoindri le temps à chaque fois. Malgré tout, les sondages électroniques, les rencontres en personne et les rencontres téléphoniques établis lors du processus de cueillette de données, nous permettent de dégager des enjeux et des besoins réels pour le sain développement du loisir culturel en Chaudière-Appalaches.

Bonne lecture.

# ÉTAT DE SITUATION

---

## DONNEES GEOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTE VISEE

Données recueillies sur le site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMAH, données datant de 2016).

La Chaudière-Appalaches est une région administrative du Québec, d'une superficie de 16 127 km<sup>2</sup> de tenure majoritairement privée alors, que les terres de l'État n'occupent que 15,3 % du territoire, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Elle est bordée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au sud-est par les États-Unis (État du Maine), au sud par la région de l'Estrie, à l'ouest par la région du Centre-du-Québec et au nord par la région de la Capitale-Nationale, séparée de cette dernière par le fleuve Saint-Laurent. Elle doit son nom à la rivière Chaudière, la traversant du sud au nord, et aux montagnes Appalaches composant sa partie sud. Elle est divisée en neuf MRC et de 136 municipalités. Notons qu'après la Montérégie (avec 177 municipalités), la Chaudière-Appalaches est la région où l'on dénombre le plus grand nombre de municipalités. Il est important de noter qu'en matière de développement culturel neuf MRC sur dix se sont dotées ou sont en écriture d'une politique culturelle donnant souvent accès à des sommes pour accueillir des initiatives culturelles provenant des milieux desservis et à divers projets enracinés et aux couleurs de leur territoire (communément appelé fonds culturels par plusieurs instances municipales).

### **LES MUNICIPALITES REGIONALES DE COMTE (MRC) :**

- Beauce-Sartigan, dont le chef-lieu est la ville de Saint-Georges ;
- Bellechasse, dont le chef-lieu est la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse ;
- Les Appalaches, dont le chef-lieu est la ville de Thetford Mines ;
- La Nouvelle-Beauce, dont le chef-lieu est la paroisse de Sainte-Marie ;
- Les Etchemins, dont le chef-lieu est la municipalité de Lac-Etchemin ;
- L'Islet, dont le chef-lieu est la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ;
- Lotbinière, dont le chef-lieu est la municipalité de Saint-Apollinaire ;
- Montmagny, dont le chef-lieu est la ville de Montmagny ;
- Robert-Cliche, dont le chef-lieu est la ville de Beauceville ;
- Municipalité hors MRC (Ville-MRC) : Ville de Lévis.

## DONNEES DEMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTE

La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 424 856 personnes (MAMH, données 2016).

TABLEAU 1 : TRANCHES DE LA POPULATION DE LA CHAUDIERE-APPALACHES PAR GROUPE D'AGE

Tranches de population	Population	%
0-14 ans	67 377	15,86
15-24 ans	45 418	10,69
25-44 ans	102 150	24,40
45 -64 ans	124 444	29,29
65 ans et plus	85 467	20,12

**Densité du territoire** : 26,5 hab. /km<sup>2</sup>

**Taux de natalité** : 10,5 % pour mille habitants (2015)

**Taux de mortalité** : 7,9 % pour mille habitants (2015)

**Indice synthétique de fécondité** : 1 849 (2015)

**Naissances** : 4 431 (2015)

**Décès** : 3 312 (2015)

**Accroissement naturel** : 1 119 (2015)<sup>5</sup>

À l'instar du regain de fécondité du Québec depuis 2006, la Chaudière-Appalaches n'échappe pas à cette remontée, affichant une fécondité supérieure à la moyenne québécoise. Même si certaines municipalités régionales de comté vivent une décroissance, la population globale de la Chaudière-Appalaches augmente grâce à la forte vitalité démographique des régions de Lévis et de la Beauce.

---

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Étant l'une des plus vieilles zones habitées d'Amérique par les Européens, la Chaudière-Appalaches se caractérise par la force de son domaine patrimonial, arborant vieux manoirs, seigneuries, moulins ancestraux et personnages importants.

## PORTRAIT GENERAL PAR MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE (MRC) :

Il est important de noter que simplifier la lecture et amoindrir la lourdeur des références toutes les figures (graphiques) que vous lirez dans cette section sont tirés des données du Ministère des affaires municipales et de l'habitation, le MAMH.<sup>6</sup>

### LA MRC DE BEAUCE SARTIGAN

« La MRC de Beauce-Sartigan se situe à l'extrémité sud de la région de la Chaudière-Appalaches, tout près de la frontière canado-américaine (État du Maine). D'une superficie de 2 013 km<sup>2</sup>, la MRC compte 53 633 habitants et englobe seize municipalités ; Lac Poulin, La Guadeloupe, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Benoît-de-Labre, Saint-Côme-Linière, Saint-Eprem de Beauce, Saint-Évariste-de-Forsyth, Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-Hilaire-de-Dorset, Saint-Honoré-de-Shenhley, Saint-Martin, Saint-Philibert, Saint-René, Saint-Simon-les-Mines, Saint-Théophile et la ville de Saint-Georges qui constitue le pôle régional.

La rivière Chaudière, considérée comme l'épine dorsale de la Beauce, parcourt la région en coulant du sud vers le nord. Sa topographie est caractérisée par la vallée de cette rivière et par le plateau appalachien formé de hautes collines. Couvert à environ 75 % de sa superficie par la forêt, on y retrouve également un nombre considérable de lacs, dont plusieurs sont utilisés à des fins de villégiature. »<sup>7</sup>

Voici un graphique permettant de comprendre les dépenses en matière de loisir et plus précisément les sommes dédiées à la culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC de Beauce-Sartigan investit 79 % de son budget en loisir comparativement à 21 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les investissements en culture (21 %) sont départagés au sein de la MRC.

---

<sup>6</sup> <https://www.mamh.gouv.qc.ca/>

<sup>7</sup> Extrait du site de la MRC: <https://mrcbeucesartigan.com/territoire/#:~:text=La%20MRC%20de%20Beauce%2DSartigan,qui%20constitue%20le%20p%3%B4le%20r%3%A9gional.>

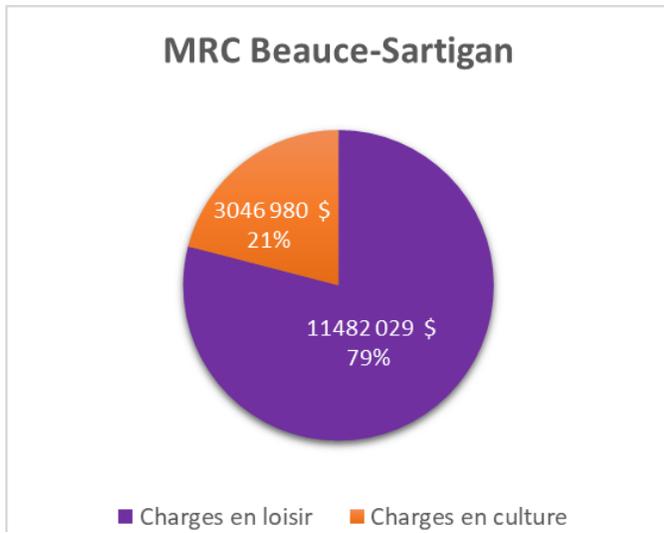


FIGURE 2 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC BEAUCE-SARTIGAN

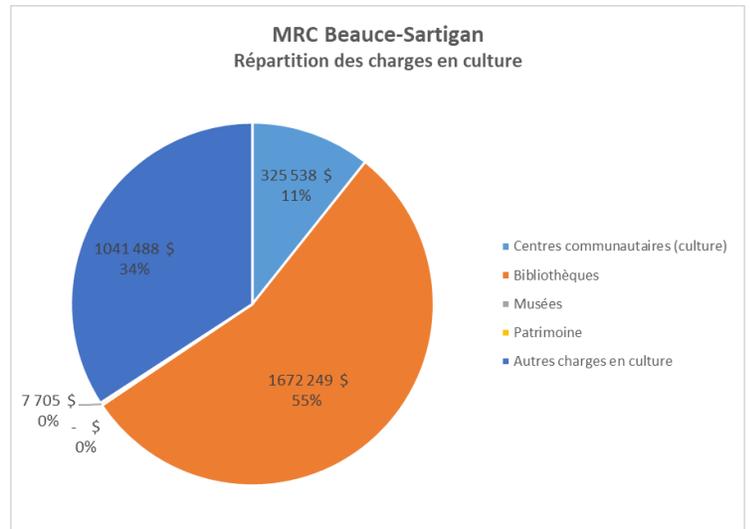


FIGURE 3 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DÉTAILLÉES MRC BEAUCE-SARTIGAN

## LA MRC DE ROBERT-CLICHE

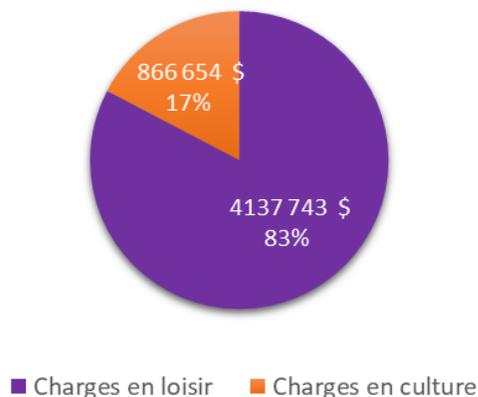
La municipalité régionale de comté porte le nom de Robert Cliche, fils de la Beauce, écrivain, avocat, juge et homme politique célèbre. Au cœur de la Beauce, la MRC Robert-Cliche donne une image à la fois moderne et ancestrale du développement industriel réputé de la région. D'une superficie de 906,6 km<sup>2</sup>, la MRC compte 19 382 habitants et englobe dix municipalités ; Saint-Victor, Saint-Alfred, Beauceville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Tring-Jonction, Saint-Frédéric et St-Séverin.

La renommée des industries témoigne de l'héritage d'une culture basée sur le goût du risque, la soif d'entreprendre et l'implication citoyenne qui caractérisent la population beauceronne. Selon les Beaucerons, « vivre dans la MRC Robert-Cliche, c'est profiter de la qualité du patrimoine naturel et culturel que les résidents du centre de la Beauce ont su conserver. »<sup>8</sup>

Voici un graphique permettant de comprendre les sommes investies en matière de loisir et plus précisément les montants investis en culture. Ainsi, nous pouvons comprendre que la MRC de Robert-Cliche consacre 83 % de son budget en loisir comparativement à 17 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les investissements en culture (17 %) sont départagés au sein de la MRC.

<sup>8</sup> Site internet de la MRC de Robert Cliche : [www.beauce.com](http://www.beauce.com)

## MRC Robert-Cliche



## MRC Robert-Cliche Répartition des charges en culture

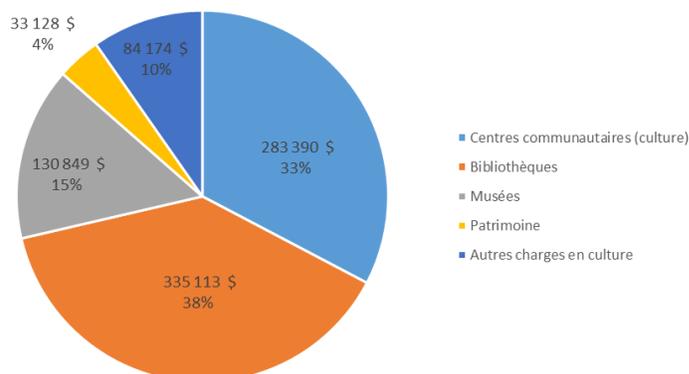


FIGURE 4 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC ROBERT-CLICHE

FIGURE 5 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DÉTAILLÉES MRC ROBERT-CLICHE

## LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

La MRC de La Nouvelle-Beauce est située au cœur de la région de la Chaudière-Appalaches à quelques minutes au sud des ponts de Québec.

« La Nouvelle-Beauce est un lieu privilégié pour ses nombreuses infrastructures de loisir, de sport et de culture. Que l'on parle de terrains de soccer, de bibliothèques ou de salles multifonctionnelles, tous peuvent profiter d'un nombre significatif d'activités dans chacune des municipalités. »<sup>9</sup> La MRC compte 37 779 habitants sur un territoire de 905 km<sup>2</sup> et englobe 11 municipalités ; Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Frampton, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Vallée-Jonction, Saints-Anges, Scott, Saint-Isidore et Sainte-Marie, la ville qui constitue le pôle régional et où l'offre en loisir culturel est la plus débordante. Cette MRC est la seule à ne pas s'être dotée d'une politique de développement culturel pour des raisons d'enjeux prioritaires. Par contre, plusieurs réflexions, moyens et actions touchant le développement et le soutien du loisir culturel se trouvent dans leurs politiques familles et aînés pilotées directement par la MRC. La Ville de Sainte-Marie détient sa propre politique culturelle et sa propre entente de développement culturel avec le MCC.

Voici un graphique permettant de comprendre les montants investis en matière de loisir et plus précisément les sommes dédiées à la culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC de la

<sup>9</sup> <https://www.nouvellebeauce.com/portrait-de-la-nouvelle-beauce/attraits-et-activites/>

Nouvelle-Beauce consacre 87 % de son budget en loisir comparativement à 13 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les dépenses en culture (13 %) sont départagées au sein de la MRC.

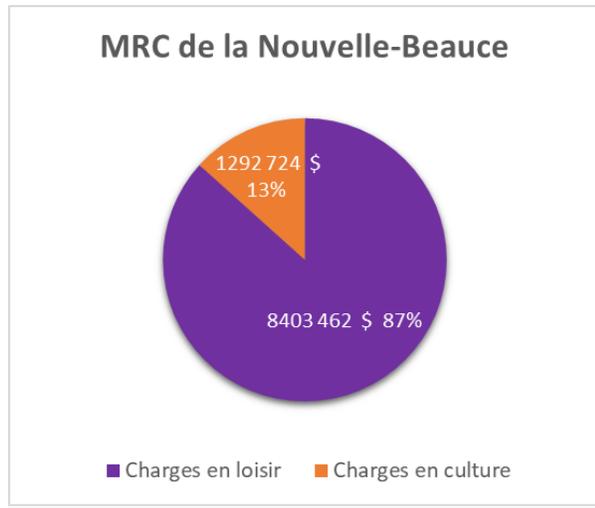


FIGURE 6 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC NOUVELLE-BEAUCE

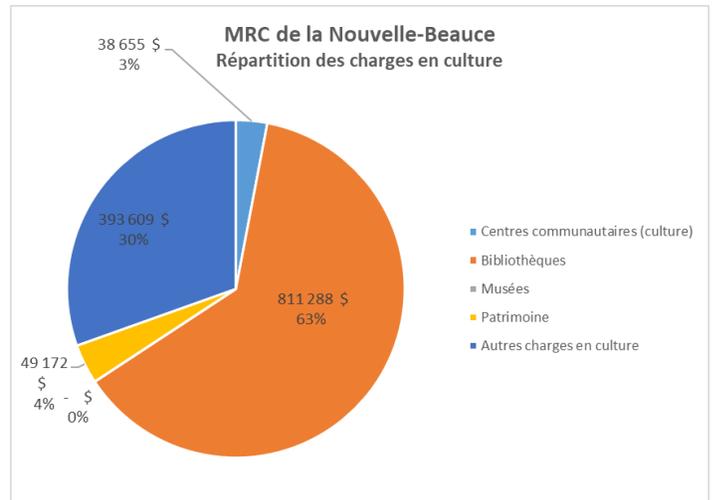


FIGURE 7 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DÉTAILLÉES MRC NOUVELLE-BEAUCE

## LA MRC DES ETCHEMINS

La municipalité régionale de comté des Etchemins est au service de ses 13 municipalités constituantes soit : Saint-Benjamin, Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Cyprien, Sainte-Aurélie, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford, Sainte-Sabine, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Luc-de-Bellechasse, Saint-Magloire, Saint-Prosper et Lac-Etchemin. C’est aussi un coin de pays parsemé de paysages agricoles et forestiers à une échelle humaine et d’une beauté plus qu’enviable. « La MRC des Etchemins est bordée au sud par les rivières Saint-Jean et Metgermette qui forment la limite frontalière américaine. Pour le reste, elle voisine les MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, Bellechasse et Montmagny. »<sup>10</sup>

Comme mentionné sur le site internet de la MRC des Etchemins : « Au cœur des Appalaches, les panoramas, les rivières et les lacs qui regorgent d’eaux d’une qualité remarquable, font des Etchemins un endroit où il fait bon vivre ou séjourner » et où les citoyens sont engagés dans plusieurs démarches et comités.

<sup>10</sup> [https://www.mrcetchemins.qc.ca/doc/Etchemins-SADR\\_avril-2016.pdf](https://www.mrcetchemins.qc.ca/doc/Etchemins-SADR_avril-2016.pdf)

Voici un graphique permettant de comprendre les investissements en matière de loisir et plus précisément les sommes affectées à la culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC des Etchemins consacre 81 % de son budget en loisir comparativement à 19 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les sommes en culture (19 %) sont départagées au sein de la MRC.

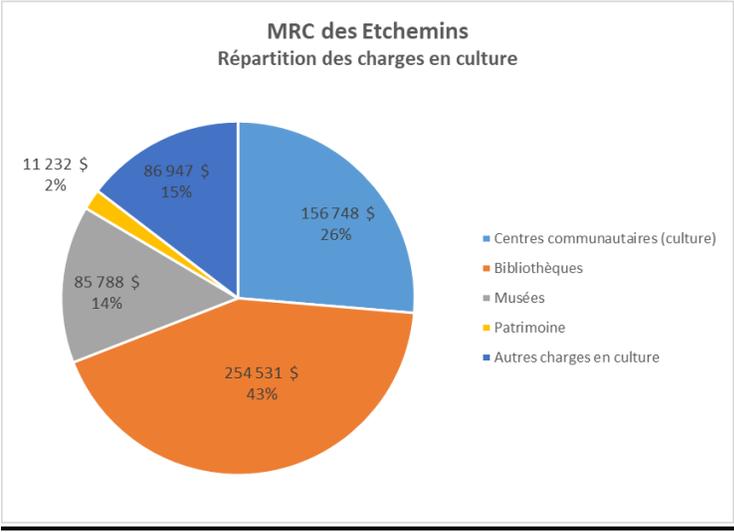
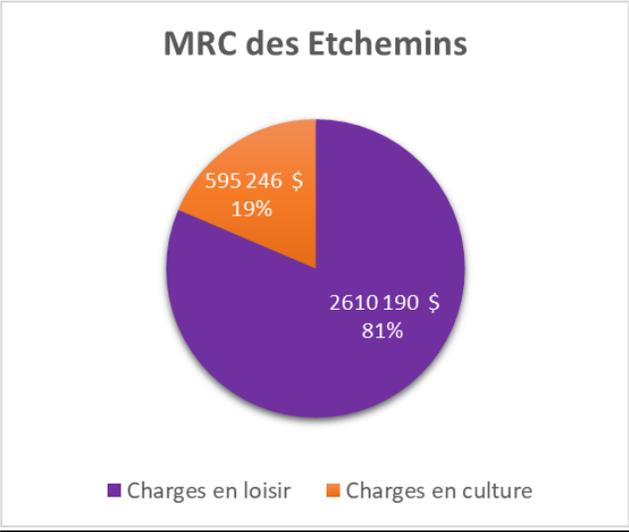


FIGURE 8 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DES ETCHEMINS

FIGURE 9 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DES ETCHEMINS

## LA MRC DE MONTMAGNY

« Sans stress ni trafic, la MRC de Montmagny propose une aventure douce et salée<sup>11</sup>. La Grosse-Île, l'île dite de la quarantaine, permet de vivre les bonheurs et espoirs de milliers d'immigrants, alors que L'Isle-aux-Grues promet une culture particulière avec sa fête de la Mi-Carême, sa fromagerie et son mode de vie au rythme des marées. La Ville de Montmagny suggère un centre-ville branché au style européen, alors que les villages environnants »<sup>12</sup> : Saint-Just-de-Bretonnières, Lac Frontière, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montigny, Sainte-Euphémie-de-la-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-Saint-Ignace, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, présentent à leur tour une pléiade d'activités et de services du littoral jusqu'à la frontière américaine, au sud, et ce pour bien desservir les 22 909 habitants de son territoire. Pour terminer, la MRC de Montmagny offre une culture régionale vivante, des produits du terroir hors du commun et un riche patrimoine religieux, immatériel et naturel sur l'étendue des 1692,26 km<sup>2</sup>.

Voici un graphique permettant de comprendre les sommes investies en matière de loisir et plus précisément les montants destinés à la culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC de Montmagny consacre 80 % de son budget en loisir comparativement à 20 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les investissements en culture (20 %) sont départagés au sein de la MRC.

---

<sup>11</sup> Site internet de la MRC de Montmagny : [www. https://www.montmagny.com/la-mrc/](https://www.montmagny.com/la-mrc/)

<sup>12</sup> <https://www.montmagny.com/services-aux-citoyens/developpement/developpement-touristique/>

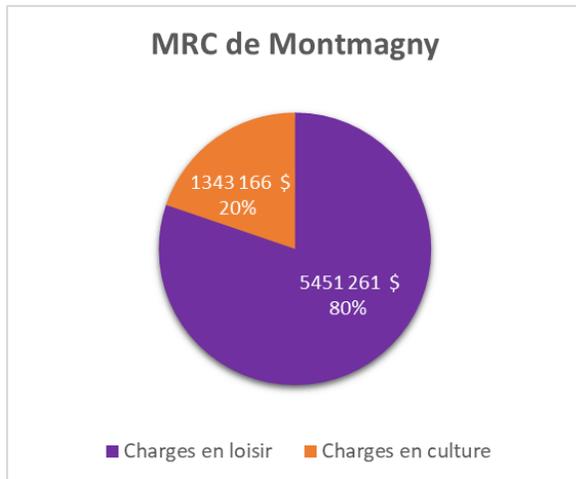
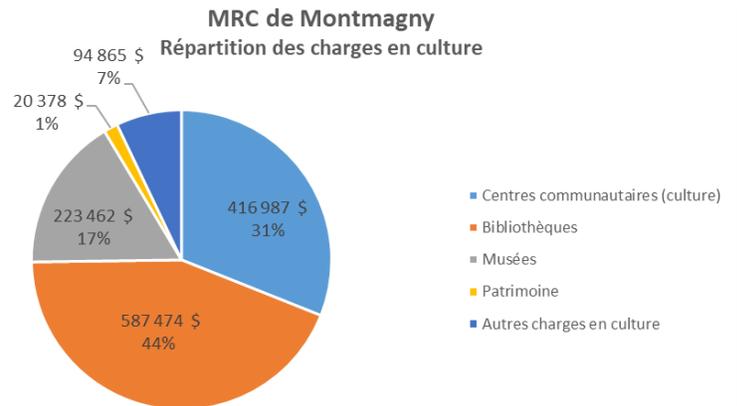


FIGURE 10 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE MONTMAGNY

FIGURE 11 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE MONTMAGNY



## LA MRC DE L'ISLET

« L'Islet est un territoire de 2 100 km<sup>2</sup> situé en Chaudière-Appalaches. Les deux unités physiographiques qui composent le territoire ont façonné, depuis la colonisation, l'établissement des populations et la répartition des activités socioéconomiques. Il s'agit des basses terres du Saint-Laurent et des Appalaches (les monts Notre-Dame). Autrefois, la base de l'économie de la MRC de L'Islet était axée sur les ressources naturelles telles que l'agriculture et la forêt, mais l'arrivée du chemin de fer au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et par la suite de l'autoroute Jean-Lesage en 1972 ont permis le développement de nombreuses industries manufacturières. »<sup>13</sup>

L'industrie touristique constitue également un secteur économique important. Celui-ci repose sur de nombreux attraits et événements basés en partie sur le patrimoine, la culture et les activités récréotouristiques telles que la chasse, la pêche et le plein air.

De plus, la population a su développer un milieu de vie axé sur la préservation de l'environnement et sur des services de qualité. La MRC compte une population de 18 386 personnes répartie dans 14 municipalités locales ; Saint-Omer, Saint-Pamphile, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Tourville, Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Aubert, Sainte-Louise, Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet et Saint-Jean-Port-Joli.

<sup>13</sup> <https://mrclislet.com/la-mrc/la-region/>

Voici un graphique permettant de comprendre les sommes investies en matière de loisir et plus précisément les investissements en culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC de L'Islet consacre 79 % de son budget en loisir comparativement à 21 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les montants en culture (21 %) sont départagés au sein de la MRC.

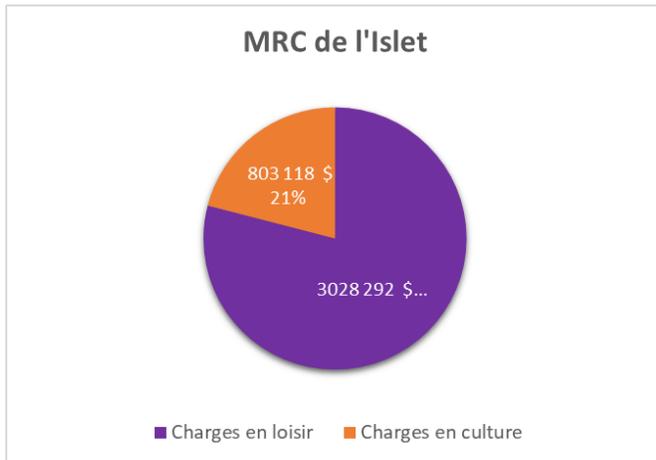


FIGURE 12 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE L'ISLET

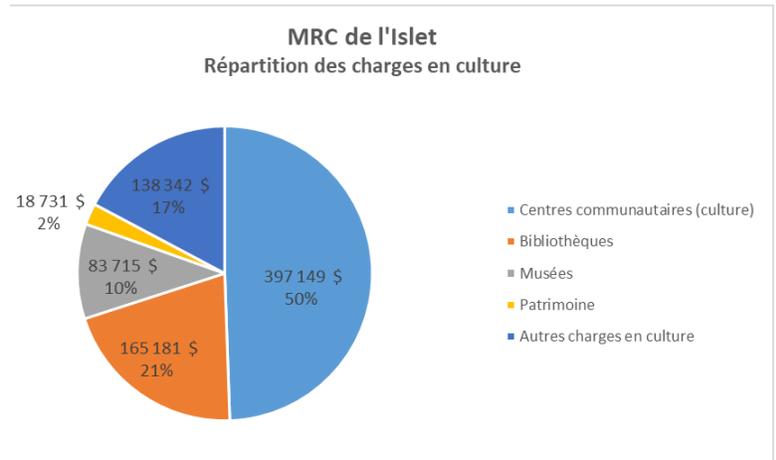


FIGURE 13 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DÉTAILLÉES MRC DE L'ISLET

## MRC DE LOTBINIERE

« La MRC de Lotbinière regroupe 18 municipalités rurales ; Saint-Sylvestre, Sté-Agathe de Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beauvage, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Gilles, Dosquet, Saint-Agapit, Saint-Flavien, Laurier-Station, Saint-Janvier-de-Joly, Val-Alain, Saint-Edouard-de-Lotbinière, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, Saint-Apollinaire, Sainte-Croix, Lotbinière, Leclercville et Saint-Antoine-de-Tilly, ayant une superficie totale de 1 663 km<sup>2</sup>. La population est de 32 629 personnes »<sup>14</sup>. Certains villages sont plus industrialisés que d'autres et les activités commerciales importantes sont concentrées entre trois ou quatre municipalités, aucune ville centre, mais beaucoup de mobilisation citoyenne particulièrement en termes de développement durable.

Voici un graphique permettant de comprendre les sommes investies en matière de loisir et plus précisément les investissements en culture. Ainsi, nous pouvons comprendre que la MRC de Lotbinière consacre 91 % de son budget en loisir comparativement à 9 % en culture. Le tableau

<sup>14</sup> <https://www.mrcclotbiniere.org/>

suivant quant à lui vient nous expliquer comment les montants en culture (9 %) sont départagés au sein de la MRC.

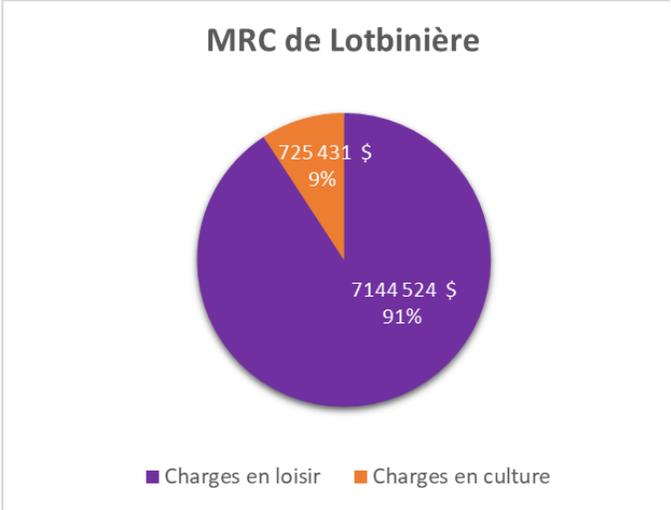


FIGURE 14 - INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE LOTBINIERE

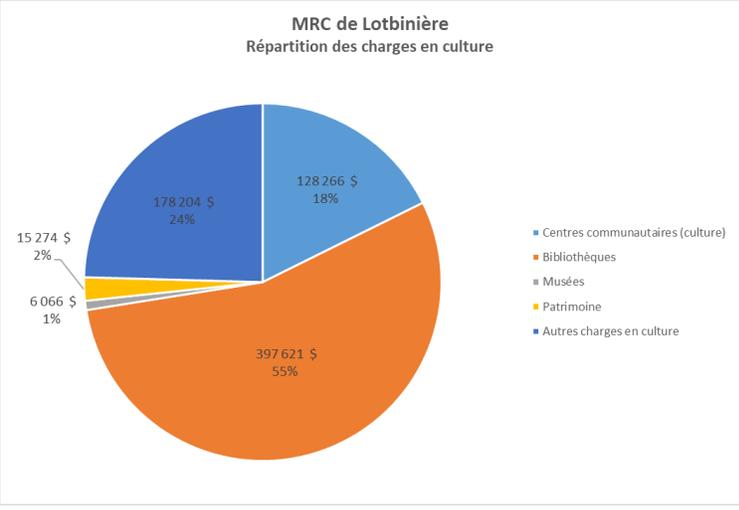


FIGURE 15 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE LOTBINIERE

## LA MRC DES APPALACHES

« La MRC des Appalaches est un territoire exceptionnel qui se caractérise par ses exploitations minières et ses nombreux lacs. Riche en contrastes, c'est une région où s'harmonisent les paysages miniers, les plans d'eau, les forêts, l'activité urbaine et la douce tranquillité des cœurs villageois. »<sup>15</sup>

La MRC des Appalaches se compose de 19 municipalités ; Beulac-Garthby, Disraeli, Disraeli paroisse, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Saint-Fortunat, Saint-Julien, Irlande, Saint-Joseph-de-Coleraine, Sainte-Praxède, Adstock, Sainte-Clothilde-de-Beauce, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Kinnear's Mills, East Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Pierre-de-Broughton, Saint-Jacques-de-Leeds et bien entendu la ville de Thetford Mines, réparties sur quelques 1 912,85 km<sup>2</sup>. La région se caractérise par une ville centre de plus de 25 000 résidents.

Une vie sociale très démocratique caractérise le territoire des Appalaches, une foule de bénévoles, de jeunes et moins jeunes en plus d'une foule d'organisations s'impliquent dans plusieurs projets que soit en plein air, en culture ou en développement social. L'implication sociale est forte sur ce beau de territoire ce qui en fait une force attractive pour différent secteur.

Voici un graphique permettant de comprendre les investissements en matière de loisir et plus précisément les sommes investies en culture. Ainsi, nous pouvons comprendre que la MRC des Appalaches consacre 83 % de son budget en loisir comparativement à 17 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les montants consacrés à la culture (17 %) sont départagés au sein de la MRC.

---

<sup>15</sup> <https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/la-mrc/mot-du-prefet/>

## MRC des Appalaches

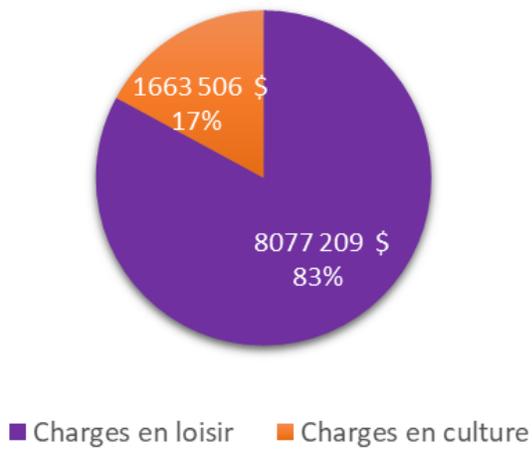


FIGURE 16 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DES APPALACHES

## MRC des Appalaches Répartition des charges en culture

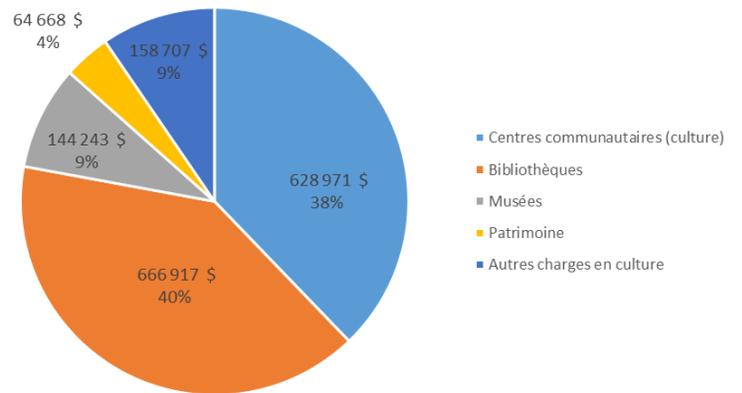


FIGURE 17 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DES APPALACHES

## LA MRC DE BELLECHASSE

« La municipalité régionale de comté de Bellechasse est située immédiatement à l'est de l'agglomération urbaine de Lévis. Elle regroupe 20 municipalités »<sup>16</sup>; Saint-Philémon, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Nazaire, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Damien-de-Buckland, Armagh, Saint-Nérée-de-Bellechasse, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Saint-Henri, Honfleur, Saint-Gervais, Saint-Raphaël, La Durantaye, Saint-Charles de Bellechasse, Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier sur un territoire de 1759 km<sup>2</sup>. Bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la MRC Les Etchemins, au nord-ouest par la Ville de Lévis, à l'ouest par la MRC La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche et à l'est par la MRC de Montmagny.

Voici un graphique permettant de comprendre les sommes investies en matière de loisir et plus précisément les investissements en culture. Ainsi, nous pouvons constater que la MRC de Bellechasse dédie 83 % de son budget en loisir comparativement à 17 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les montants en culture (17 %) sont départagés au sein de la MRC.

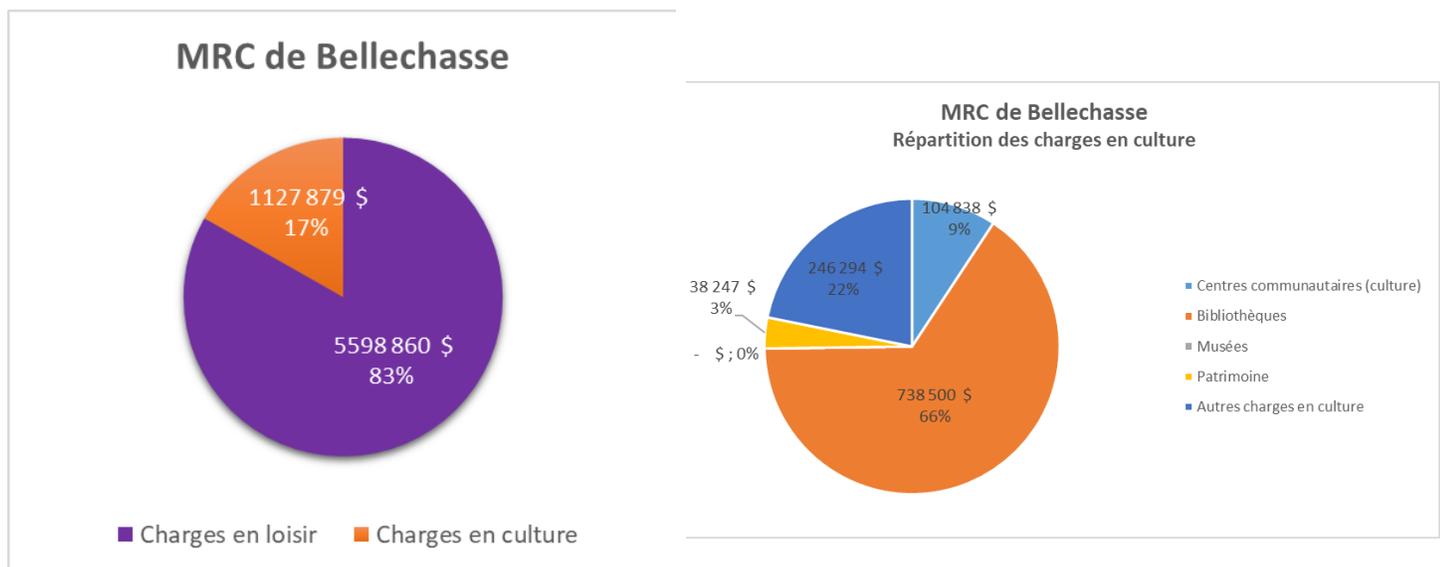


FIGURE 18 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE BELLECHASSE

FIGURE 19 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLÉS MRC DE BELLECHASSE

<sup>16</sup> <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/tout-sur-bellechasse/description-du-territoire/>

## LA VILLE DE LEVIS

« Ville MRC, Lévis est aussi le chef-lieu de la région et septième ville la plus peuplée de la province, Lévis est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, face à Québec, entre Beaumont (Bellechasse) et Saint-Antoine-de-Tilly (Lotbinière). Sa population était de 143 414 habitants en 2016, sa superficie de 444 km<sup>2</sup> est 10 % urbanisée, 48 % cultivée, 36 % sous couvert forestier alors que les milieux humides comptent pour 6 % du territoire<sup>2</sup>.

Faisant partie de la Communauté métropolitaine de Québec, Lévis est un pôle industriel majeur, mais est souvent dans l'ombre de la Ville de Québec pour tout ce qui touche du ressort de la culture, malgré d'immenses efforts et de belles programmations. Chaque année, l'ensemble des organismes culturels reçoivent soit des prix pour leurs exploits ou font en sorte que plusieurs de leurs participants découvrent une passion et la développent. La qualité de vie de ces nouveaux adeptes de tout âge en est enrichie en tout point. De plus, plusieurs de ces organismes font des projets spéciaux dans le cadre de l'Entente de développement culturel et rejoignent de nouveaux publics et participants. Lévis étant le premier territoire de la rive sud occupé par les colons (1636) elle regorge d'artefacts, d'histoires et personnages importants (Guillaume Couture, Forts de Lévis, Chantier A.C Davie, etc.).

Le Mouvement Desjardins, fondé à Lévis en 1900 par Alphonse Desjardins, figure parmi les principaux employeurs de la grande région et teinte également le visage patrimonial et culturel du territoire par ses valeurs coopératives. »<sup>17</sup>

Le graphique suivant, figure 20, nous permet de comprendre les montants investis en matière de loisir et plus précisément les sommes dédiées à la culture. Ainsi, nous pouvons constater que la Ville de Lévis consacre 73 % de son budget en loisir comparativement à 27 % en culture. Le tableau suivant quant à lui vient nous expliquer comment les investissements en culture (27 %) sont départagés au sein de la ville MRC.

---

<sup>17</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9vis>

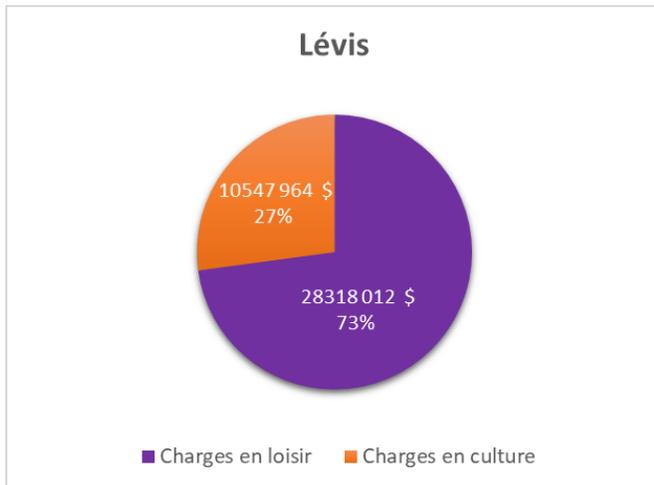


FIGURE 20 – INVESTISSEMENTS EN LOISIR VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE A LA VILLE DE LEVIS

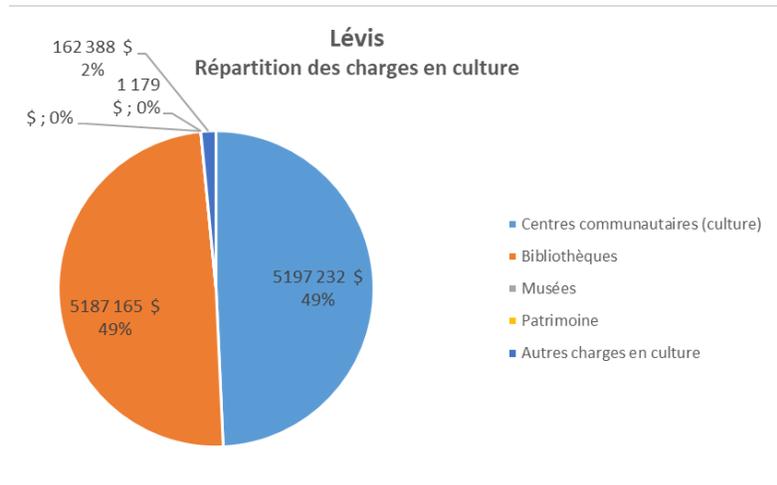


FIGURE 21 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES A LA VILLE DE LEVIS

En terminant, voici deux graphiques (figure 22 et 23) démontrant un comparatif intéressant entre les investissements en culture par MRC et le deuxième qui pousse un peu plus loin en détaillant la répartition de l'ensemble des investissements en culture dans notre région.

Il est pertinent de noter que les bibliothèques représentent 49 % des investissements dits culturels pour un montant totalisant plus de dix millions de dollars. Ensuite, il apparaît que le soutien aux organisations communautaires et associatives de type culturel pour des investissements totaux de plus de sept millions de dollars. Le dernier 16 % d'investissements se divise entre le patrimoine, les musées et autres sommes non détaillées dans nos recherches et analyses.

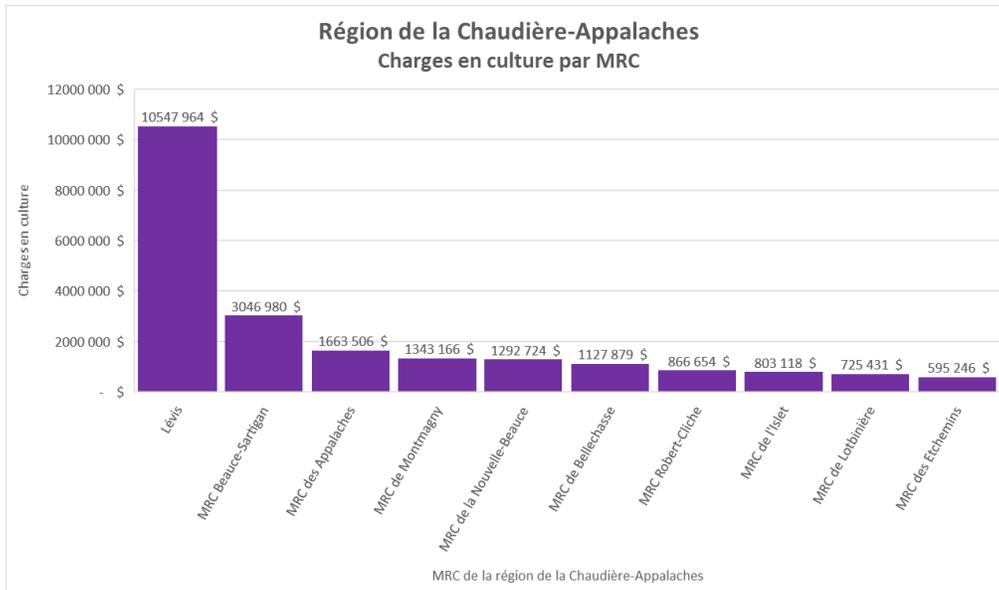


FIGURE 22 - COMPARATIF DES INVESTISSEMENTS EN CULTURE PAR MRC DE LA CHAUDIERE-APPALACHES

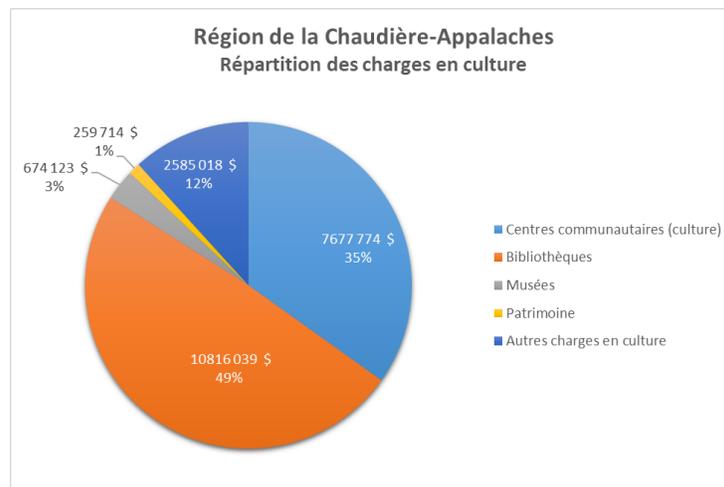


FIGURE 23 - REPARTITION DES INVESTISSEMENTS CULTURELS EN CHAUDIERE-APPALACHES

# RENCONTRES AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES<sup>18</sup>

---

Veillez noter que tous les constats sont le reflet d'une compréhension personnelle lors des rencontres effectuées avec les organisations régionales du territoire. Cette analyse est donc assez subjective étant donné que les données recueillies se sont transférées et interprétées d'une personne à une autre.

## LE CONSEIL REGIONAL DE LA CULTURE QUEBEC DE CHAUDIERE-APPALACHES (CRC)

### **Mission**

« Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe 170 organismes culturels et représente plus d'un millier d'artistes et de travailleurs culturels professionnels. Le Conseil de la culture est le seul organisme à regrouper, à représenter et à offrir des services aux professionnels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels.

La concertation menée par le Conseil de la culture conduit à des actions de représentation, de sensibilisation, de promotion et de développement et lui permet de jouer un rôle-conseil de premier plan en arts et en culture auprès de différents partenaires.»<sup>19</sup>

Cet organisme à but non lucratif est financé par le MCC.

### **Offre de services en loisir culturel**

Le conseil de la culture de Québec et de Chaudière-Appalaches soutient la table de concertation de la pratique amateur (projet pilote financé par la Ville de Québec, les membres de Chaudière-Appalaches y sont aussi intégrés).

---

<sup>18</sup> Inspiration de la structure du portrait régional de loisir sport Montérégie, <https://www.loisir.qc.ca/enjeux/loisir-culture/>

<sup>19</sup> <http://www.culture-quebec.qc.ca/>

## **Clientèles desservies**

Ce sont les artistes professionnels et les travailleurs culturels qui sont soutenus par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches sauf pour la clientèle du projet pilote soutenu par la Ville de Québec, la table de concertation de la pratique amateur, qui ratisse un peu plus large et accepte les artistes, artisan ou organisations œuvrant auprès de la clientèle amateur.

## **Besoins exprimés en loisir culturel**

Le CRC n'exprime pas de besoin lié au loisir culturel. Il aimerait voir un arrimage entre eux et les deux URLS de son territoire (URLS Chaudière-Appalaches et URLS de la Capitale-Nationale pour entre autre la poursuite et la gestion de la table de concertation de la pratique amateur et le volet formation des 3 organisations.

## **Constats qui se dégagent des échanges**

Le CRC semble avoir une petite crainte que les élus accordent une plus grande part de leur budget en culture dans le loisir culturel via des programmations ou des bonifications de projets déjà existant en lien avec les différentes mesures liées aux différentes politiques culturelles au détriment de la création artistique professionnelle si les budgets en culture n'augmentent pas (particulièrement sur le territoire de Chaudière-Appalaches).

Chaudière-Appalaches est bonne dernière en termes d'investissement en culture au Québec. Ceci permet de mettre en lumière cette crainte vécue par le conseil régional de la culture de Québec et de Chaudière-Appalaches. Les besoins émis par les artistes professionnels et ceux du loisir culturel semblent convergés à plusieurs égards, ce qui laisse sous-entendre aussi que la population, certains professionnels en loisirs et élus ne semblent pas faire la différence entre les deux, quoi qu'ils soient interdépendants l'un de l'autre.

Le portrait socioéconomique démontre que les artistes professionnels peuvent rarement vivre de leur art.

Pour l'instant, nous avons de beaux liens avec le CRC surtout pour le volet concertation de la pratique amateur. Par contre, il serait fort pertinent de tenter de développer un plus grand lien de confiance et de partenariat entre les deux organisations pour travailler en collaboration entre autres pour la formation et la valorisation.

## REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUEBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES

Le Regroupement des centres de la petite enfance Québec Chaudière-Appalaches (RCPEQC) est financé par le Ministère de la famille.

### **Mission**

La mission du RCPEQC<sup>20</sup> est d'agir en tant que leader régional et s'inscrit comme référence. Proactif, il est à l'écoute des préoccupations de ses membres. Il les rassemble et les accompagne pour les soutenir dans le développement et le maintien de la qualité des services de garde éducatifs.

### **Offre de services en loisir culturel**

Les centres de la petite enfance sont très actifs sur le plan de l'éveil à la culture (ex. : musique, lecture, peinture, théâtre, etc.) via l'animation d'ateliers professionnels donnés par des artistes et artisans ou par l'intérêt des éducatrices en poste. Toutefois, le RCPEQC ne considère pas qu'il ou leurs membres soient des acteurs en matière de loisir culturel. Le RCPEQC utilise le loisir culturel comme outil ou comme des ressources professionnelles à la pédagogie des tout-petits mais ne perçoivent pas cela comme un loisir culturel puisque les enfants ne peuvent faire eux-mêmes le choix de leur activité, ce qui n'est pas faux. Mais encore une fois, la définition du loisir culturel semble plutôt méconnue.

### **Clientèle desservie**

Leur clientèle est la petite enfance soit de 0 à 5 ans de leurs membres.

### **Besoins exprimés en loisir culturel**

Il semble que quelques CPE n'ont plus le droit d'aller dans les bibliothèques (quelques milieux urbains), car le personnel de ces dernières trouvait qu'il y avait trop d'enfants, que cela pouvait nuire à la clientèle journalière lors des départs et des arrivées. Il serait intéressant d'avoir un répertoire par MRC des artistes et artisans de tous les secteurs d'activités pour en faire la promotion auprès des membres pour diversifier l'offre d'ateliers professionnels dans les différents milieux de garde.

### **Constats qui se dégagent des échanges**

---

<sup>20</sup> <https://www.rcpegc.org/mission>

Le développement du loisir culturel ne semble pas faire partie des priorités ni des avenues du RCPEQC. Toutefois, nous entrerons en contact avec l'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS) pour favoriser le développement du loisir culturel dès le plus jeune âge (préscolaire 4-5 ans et scolaire)

### **Offre de services ou partenariats potentiels pour URLS-CA**

Mise en relation avec l'AQGS et soutien au besoin dans ce partenariat futur.

## **RUCHES D'ART**

Nous n'avons pas eu la chance de rencontrer les Ruches d'Art sur notre territoire puisque nous n'en avons pas. Mais nous avons rencontré Mme Rachel Chainey, coordonnatrice nationale du Réseau des Ruches d'Art, lors de la Journée « On jase loisir culturel en Capitale-Nationale ». Elle est venue parler de ce que sont les Ruches d'Art.

### **Mission**

« Une Ruche d'Art est un atelier d'art communautaire qui accueille tout le monde en tant qu'artiste. Qu'il s'agisse d'une mini-ruche éphémère dans une bibliothèque de quartier ou d'un atelier ou galerie d'art communautaire, les Ruches d'Art ont à cœur l'inclusion, le respect et l'apprentissage. C'est un lieu accueillant pour dialoguer, créer et construire une communauté. Répondre de manière créative à ce qui est important. » (<https://lesruchesdart.org/%C3%A0-propos>, 2019).

### **Offre de services en loisir culturel**

Ce sont, en majorité, des arts visuels et multidisciplinaires que les gens peuvent faire dans une Ruche d'Art nul besoin d'être un ou une professionnel pour en faire partie.

En Chaudière-Appalaches, nous ne comptons actuellement aucune Ruche d'Art par contre, un comité d'artistes, de professionnels du milieu et d'agents de développement en Beauce se penche actuellement sur un premier démarrage.

### **Clientèle desservie**

Tout le monde est le bienvenu dans une Ruche d'Art, peu importe leur âge, leur sexe, leur culture, etc.

### **Besoins exprimés en loisir culturel**

La reconnaissance et la promotion de ce que sont les Ruches d'Art.

### **Constats qui se dégagent des échanges**

Les Ruches d'Art sont des lieux accessibles pour la création davantage d'arts visuels, mais peut tout aussi bien devenir un lieu de loisir culturel plus large.

### **Offre de services ou partenariats potentiels pour l'URLS-CA**

La Promotion des Ruches d'Art sur notre territoire ;

Soutenir le comité de la Beauce pour la naissance d'une première Ruche d'Art en Chaudière-Appalaches.

Développer des partenariats entre villes, écoles, communauté et Ruches d'Art.

## **RESEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIERE-APPALACHES**

### **Mission**

« Établir, maintenir et développer des collections de livres ; des services de traitement documentaire ; des services professionnels et techniques relatifs au fonctionnement d'une bibliothèque publique ;

Favoriser la mise en commun des ressources ; les échanges entre les bibliothèques publiques ; la coopération avec toute bibliothèque ou tout organisme intéressé ;

Encourager et soutenir des programmes compatibles avec sa mission dans les domaines de formation ; d'information ; d'animation ; de développement culturel ;

Promouvoir toute autre activité reliée au fonctionnement d'une bibliothèque publique. »<sup>21</sup>

Le Réseau BIBLIO est un organisme à but non lucratif financé par le MCC.

### **Offre de services en loisir culturel**

Ce que le Réseau BIBLIO Québec — Chaudière-Appalaches offre :

- Catalogue : Le catalogue en ligne donne accès à l'inventaire des documents disponibles dans tout le réseau;
- Livres et ressources numériques ;

---

<sup>21</sup> <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/qui-sommes-nous/notre-mission>

- Prêts entre bibliothèques du réseau de son territoire (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) avec offre de livraison courriel interne;
- Une multitude d'animations clé en main pour une foule d'activités culturelles (gratuites ou payantes) telles que :
  - Coin lecture ;
  - Maquillage en famille ;
  - Activités diverses en arts littéraires ;
  - Rencontre avec un, une auteur-e ;
  - Une naissance, un livre ;
  - Fournir des œuvres d'art pour exposition ;
  - Théâtre de marionnettes ;
  - Fab Lab ;
  - Heures du conte ;
  - Kamishibai (théâtre en bois) ;

Un programme de formation sur différents thèmes (animation, médiation culturelle, etc.) de 6 à 7 fois par année pour les bibliothèques membres.

Émets des suggestions à propos des bibliothèques. »<sup>22</sup>

### **Clientèle desservie**

Les bibliothèques se situant dans une ville de 5 000 habitants ou moins.

### **Besoins exprimés en loisir culturel**

La reconnaissance des bibliothèques dans l'offre de loisir culturel ainsi que de l'importance du Réseau BIBLIO pour les municipalités de 5 000 habitants ou moins.

### **Constats qui se dégagent des échanges**

Selon le Réseau BIBLIO, le loisir culturel pourrait aider ou nuire au développement du réseau pour différentes raisons mais ce qui est important de nommer certaines petites municipalités ont peur d'investir temps et argent puisque les certaines bibliothèques sont peu fréquentées ; elles sont souvent peu fréquentées par manque d'heures d'ouverture, heures d'ouverture peu adaptées aux différentes clientèles (jeunes familles, travailleurs ou autres) et que certaines ententes de petites municipalités avec de plus grosses villes ont fait en sorte que plusieurs services d'activités en milieu rural ont été abandonnés par le passé. Par contre, le réseau

---

<sup>22</sup> <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/activites-des-bibliotheques>

semble bien au fait que plus l'offre est grande et adaptée au milieu, plus la bibliothèque membre voit des retombées intéressantes dans sa collectivité. Les professionnels en loisir des municipalités ne semblent pas être le meilleur joueur pour s'occuper d'une bibliothèque puisque souvent, ils manquent de temps pour assumer toutes leurs fonctions. Les bénévoles sont une excellente source de bon fonctionnement par contre, ils ne s'impliquent souvent pas pour animer des activités et voir à l'offre culturel de la bibliothèque.

Voici quelques constats en vrac nommé par le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, sans que ce dernier puisse nommer un ou des milieux précis comme exemple ; inspiré des faits généraux du même partenaire extrait du portrait régional de la Montérégie :

Certaines bibliothèques n'étant pas accessibles à pied à partir de l'école, des bénévoles préparent des boîtes de livres qu'ils vont porter à l'établissement pour une durée déterminée afin de pallier la pauvreté de la collection scolaire ou vice-versa.

Il y a plusieurs bibliothèques qui sont municipales-scolaires, c'est-à-dire qu'elles partagent un même local et on y retrouve les livres de la collection scolaire et de la collection de la bibliothèque municipale. Des plages horaires sont habituellement réservées à l'école, mais pas toujours non plus.

Durant l'été, plusieurs bibliothèques du territoire offrent des activités, organisées dans leurs murs, avec les jeunes du camp de jour. Entre autre le Club de lecture d'été TD, nous pensons entre autre aux « Biblio-tentes » dans le secteur de Lotbinière un projet qui avait été financé par le MCC via la politique culturelle de la MRC.

Par contre, plusieurs bibliothèques ferment durant les périodes de congés ce qui ne semble pas logique, puisque c'est le moment où les gens ont le temps d'y aller (semaine de relâche, vacances de la construction, temps des Fêtes, etc.).

### **Ce que le réseau souhaiterait développer**

Mieux se faire connaître, être en mesure de soutenir des heures d'ouverture prolongées dans certaines bibliothèques pour mettre des espaces publics à la disposition des citoyens, mais aussi pour permettre à la communauté de s'approprié leur bibliothèque. Il voit la bibliothèque d'aujourd'hui comme le parvis de l'église d'autrefois. Un lieu d'échanges et d'implications favorisant différents projets touchant de près ou loin les arts littéraires mais aussi le loisir culturel.

Favoriser le réseautage entre les différentes bibliothèques du réseau sur notre territoire et promouvoir la diversité des types de bénévolats dans le réseau.

## **Offre de services ou partenariats potentiels pour l'URLS-CA**

On voit un potentiel immense en favorisant les partenariats avec les bibliothèques, comme des lieux culturels névralgiques dans les municipalités. Le lieu de la bibliothèque est primordial dans notre conception du loisir culturel puisque plusieurs de ces activités s'y déroulent (comité de loisir, prêt de livres et documents, animations, activités de photos, activités patrimoniales, etc.) les arts littéraires touchent en plus toutes les tranches de population et les sphères de la société. Il serait donc logique que le loisir culturel puisse y avoir une place de choix : plusieurs avenues semblent envisagées pour y parvenir et faire valoir la place prépondérante des bibliothèques dans nos différents milieux de vie municipaux du territoire. L'arrimage de certains clubs et comités de loisirs semble être une belle option pour ne pas essouffler le personnel bénévole des bibliothèques dans une tâche qui ne les intéressent pas. Un premier maillage entre le réseau biblio et les tables de concertation en loisir des MRC semble être un premier point de départ que nous pourrions faciliter.

## **ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC (ABPQ)**

L'ABPQ Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches est un organisme à but non lucratif financé par le MCC.

### **Mission**

«Exercer un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec.»<sup>23</sup>

### **Offre de services en loisir culturel**

L'ABPQ ne joue pas un rôle spécifique au niveau du loisir culturel. Toutefois, la majorité des activités dans une bibliothèque sont d'ordre culturelle.

### **Clientèle desservie**

Les bibliothèques se situant dans une ville de plus de 5 000 habitants.

---

<sup>23</sup> [https://abpq.ca/a\\_propos.php](https://abpq.ca/a_propos.php)

## **Besoins exprimés en loisir culturel**

Faire comprendre que les loisirs et les bibliothèques sont complémentaires, dans certaines villes, les bibliothèques sont vues comme une menace pour certains centres communautaires. Les bibliothèques sont encore trop perçues comme un lieu d'études et de silence, ce qui n'est pas le cas. Plusieurs services y sont donnés mais certaines villes ont encore de la difficulté à faire valoir son offre, toujours plus de visibilité et de promotion semble toujours les bienvenues.

## **Constats qui se dégagent des échanges**

La majorité des bibliothèques autonomes en Chaudière-Appalaches sont affiliées à l'ABPQ ce qui représente environ 7 membres :

- ❖ Beauceville
- ❖ Sainte-Marie
- ❖ Thetford
- ❖ Montmagny
- ❖ Saint-Georges
- ❖ Lévis
- ❖ Réseau Biblio Chaudière-Appalaches

Les bibliothèques qui sont situées dans une municipalité de moins de 5 000 habitants sont, en général, affiliées au Réseau BIBLIO ;

Une statistique intéressante, environ 37 % des citoyens sont abonnés à la bibliothèque de leur ville au Québec. C'est donc un lieu qui est fréquenté par les citoyens ;

À l'aide des données MRC et des investissements connus en culture, nous vous rappelons que 49% des investissements en culture dans la région de Chaudière-Appalaches sont voués aux bibliothèques. C'est donc, près de la moitié de tous les investissements, cela veut donc dire que ces lieux publics sont d'intérêts et sont probablement très attractifs pour la population et le loisir culturel.

## **Offre de services ou partenariats potentiels pour URLS-CA**

Il serait pertinent que nous puissions faire davantage de promotion pour les activités d'ordre loisir culturel et des différents services offerts par les bibliothèques. Certains liens et arrimages pourraient aussi être à envisager avec différents partenaires du loisir culturel ou milieux de vie intéressés.

## FADOQ

La FADOQ Québec et Chaudière-Appalaches est un ONL indépendant financièrement.

### **Mission**

« Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits collectifs, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités, notamment en loisir, culture, sport et plein air.»<sup>24</sup>

La FADOQ — QCCA compte environ 92 000 membres, dont 706 clubs sur les deux territoires régionaux. Ces derniers sont formés et gérés par des membres affiliés au réseau qui sont tous bénévoles.

### **Offre de services en loisir culturel**

La FADOQ offre des ateliers d'écriture (récit de vie ou initiation). Les autres activités au niveau régional ne sont pas des loisirs culturels selon notre définition.

Les clubs sont le lieu où les membres se rassemblent pour faire des activités locales.

Il ne semble pas y avoir beaucoup de loisirs culturels qui se déroulent dans les clubs locaux, mais il y a tout de même certains clubs qui offrent des activités d'arts littéraire (ateliers d'écritures, histoire de vie, etc.) chant, d'harmonie, d'artisanat, de scrabble, par exemple. Par contre, plusieurs sorties culturelles sont vécues comme le cinéma, les musées, les sites touristiques de type patrimoniaux etc.

### **Clientèles desservies**

Les personnes qui sont âgées de 50 ans et plus.

### **Besoins exprimés en loisir culturel**

Manque de locaux pour tous leurs rassemblements (horaire plutôt complexes pour certains clubs) et la réalisation de leurs activités.

---

<sup>24</sup> (<https://www.fadoq.ca/quebec-et-chaudiere-appalaches/a-propos/qui-sommes-nous>)

## **Constats qui se dégagent des échanges**

Il y a peu de loisirs culturels offerts dans les clubs. On peut se demander si c'est parce que le loisir culturel n'est pas assez connu ou s'il y a un manque d'intérêt envers ce type d'activités beaucoup actif et engageant pour ce type de clientèle ?

## **Offre de services ou partenariats potentiels pour l'URLS-CA**

Encore une fois, nous voyons le manque d'offre d'activité de loisir culturel comme une occasion de pouvoir mieux faire rayonner l'offre existante dans les différents milieux de vie des clubs FADOQ de notre territoire. Il ne faut pas négliger tout l'apport positif connu en terme de socialisation et de bien-être psychique qui pourrait être mis à profit pour cette clientèle.

## **LES CERCLES DES FERMIERES DU QUEBEC**

### **Mission**

« Les Cercles de Fermières du Québec, c'est la plus grande association féminine au Québec avec plus de 30 000 membres. Par leurs actions et les différentes œuvres de bienfaisance qu'ils soutiennent, les Cercles de Fermières du Québec contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, ainsi qu'à la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal. »<sup>25</sup>

### **Offre de services en loisir culturel :**

Promouvoir et favoriser la participation bénévole tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Corporation ;

Promouvoir et protéger le patrimoine culturel et artisanal (arts textiles : tricot, tissage, macramé, couture, etc.)

Éditer, imprimer, diffuser, distribuer des revues, brochures, volumes et autres du même genre, afin de répondre au volet éducatif de la mission de l'organisme tant auprès des membres que du grand public y compris des outils d'arts textiles.

### **Les clubs de fermières**

Presque toutes les municipalités du Québec ont un cercle de fermières qui se rapporte à son comité régional (MRC) qui lui fait le pont avec les Cercles des Fermières du Québec.

---

<sup>25</sup> <https://cfq.qc.ca/>

### **Clientèles desservies**

Toutes femmes préoccupées par sa communauté ayant le goût d'approfondir ses connaissances personnelles en matière d'arts textiles. Certains cercles ont débuté à accepter les hommes.

### **Besoins exprimés en loisir culturel**

Assurer la pérennité des cercles via le recrutement des jeunes familles et la participation citoyenne.

### **Offre de services ou partenariats potentiels pour l'URLS de la Chaudière-Appalaches**

Encore que très peu d'informations sur les cercles de notre région, ce sera à déterminer dans les prochains mois.

## **PORTRAIT DES ACTEURS EN LOISIR CULTUREL, VOLET SCOLAIRE**

---

Il est important de noter que pour simplifier la lecture et amoindrir la lourdeur des références toutes les figures (graphiques) que vous lirez dans cette section sont tirés des données des sondages envoyés par l'URLS de la Chaudière-Appalaches en 2019 spécifiquement pour ce portrait.

D'entrée de jeu, il est important de mentionner que les établissements d'enseignement en Chaudière-Appalaches représentent des acteurs majeurs pour ce qui est du déploiement d'activités culturelles sur notre territoire. Au niveau du réseau public, la région de la Chaudière-Appalaches compte quatre (4) commissions scolaires qui chapeautent au total 161 écoles primaires-secondaire, neuf (9) centres d'éducation des adultes ainsi que 13 centres de formation professionnelle. Dans le réseau privé, on dénombre sept (7) établissements.

Afin de connaître l'offre de services culturels en milieu scolaire et les principaux enjeux et défis par les intervenants, nous avons effectué une cueillette de données en deux temps. Tout d'abord, à l'aide d'un sondage envoyé à tous les établissements. Les réponses obtenues ont été bonifiées par une discussion en présentiel avec la table des intervenants en loisir scolaire (ILS). Il est important de noter que certains ILS ont également participé au questionnaire en ligne.

En ce qui concerne le sondage, il a été envoyé aux établissements afin de connaître les types d'activités culturelles offertes (programme régulier et parascolaire), l'implication bénévole

générée par celles-ci, ainsi que les partenariats actuels ou futurs avec les milieux municipal et associatif. Un total de 61 répondants a participé au questionnaire. La majorité étant composée de directions d'établissements scolaires primaires ou d'enseignants (50,8 %) ensuite la plus grande tranche de répondants sont les techniciens en loisir ou intervenants socioculturels provenant des établissements secondaires (37,3 %), 8,5 % des répondants sont issus des centres de la petite enfance (CPE), incluant directions et éducatrices et finalement 3,4 % proviennent de la formation professionnelle et cégep. Nous pouvons constater à l'aide du graphique ci-dessous qu'une forte proportion des répondants provient des écoles primaires, secondaires.

Dans quel secteur l'institution se situe-t-elle?  
59 réponses

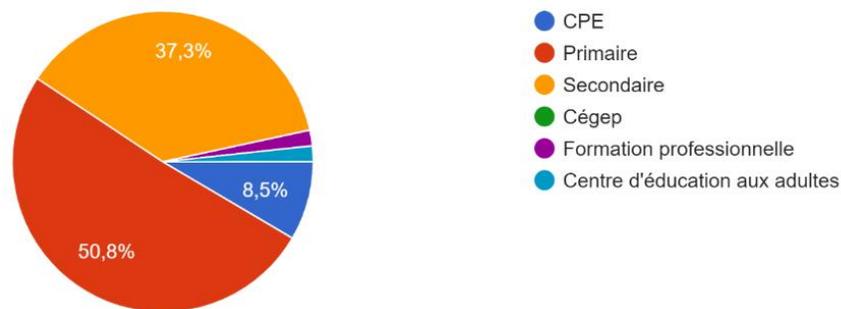


FIGURE 24 - PROVENANCE DES REpondants DU QUESTIONNAIRE VOLET SCOLAIRE

Pour ce qui est de l'offre d'activités culturelles, plusieurs intervenants nous ont mentionné, lors des discussions de la table des ILS, qu'une part de l'offre fait déjà partie du cursus scolaire. Cette situation n'est pas étrangère à la grande popularité des programmes spécialisés de style art-études ou sous forme de concentration. Autrement, pour les initiatives développées en parascolaire (midi et fin de journée), les intervenants font soit appel à des fournisseurs de services externes ou à des enseignants qui possèdent des habiletés pour dispenser des ateliers, mais surtout de l'intérêt à s'impliquer dans leur milieu. Les ILS mentionnent également que l'offre peut varier d'une saison à l'autre et selon le taux de popularité des activités. Finalement, les ILS ont soulevé la difficulté d'organiser des activités culturelles sur l'heure du dîner, puisque cette plage horaire sert aussi de périodes de récupération pour les enseignants, pour le sport et les différents comités d'implication (radio étudiante, journal étudiant, comité du bal, activités thématiques, journée spéciale, etc.). Le temps manque, par le fait même, puisque les élèves doivent également manger. Par contre, certains comités culturels pourraient éventuellement voir le jour.

Pour ce qui est du sondage, vous serez à même d'apprécier, à l'aide du graphique ci-dessous, les disciplines culturelles dispensées par les établissements. Il faut cependant noter que ces activités peuvent avoir lieu autant dans le programme régulier qu'en parascolaire, que lors des journées pédagogiques ou des journées spéciales.

À noter également que le cumulatif des pourcentages de ce graphique ne correspond pas à 100 % puisque la question était à choix multiples ; les établissements offrent en général plus d'une activité.

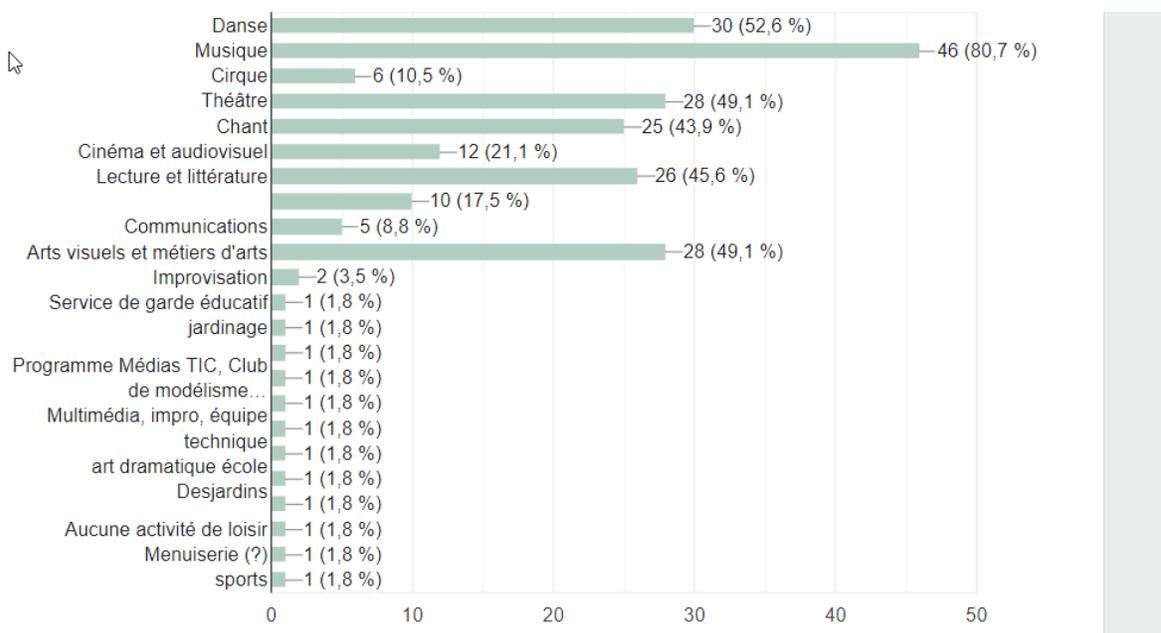


FIGURE 25 - DISCIPLINES CULTURELLES OFFERTES DANS LE MILIEU DE VIE - VOLET SCOLAIRE

## LE BENEVOLAT EN MILIEU SCOLAIRE

Comme mentionné précédemment, la plupart des intervenants utilisent des ressources internes afin de dispenser des ateliers dans diverses disciplines culturelles. En contrepartie, quelques établissements peuvent compter sur l'apport de bénévoles. Lors des discussions de la table des ILS, plusieurs intervenants ont précisé que plusieurs jeunes s'impliquent bénévolement dans l'organisation des activités. Il s'agit cependant très souvent de bénévolat pour leur programme d'études (PEI) pour les écoles secondaires. Selon les données que nous avons récoltées, seulement 24,1 % des répondants font appel à des bénévoles pour leurs activités ou pour les bibliothèques scolaires.

## LA CONCERTATION ET LES PARTENARIATS EN MILIEU SCOLAIRE

Bien que la majorité des activités culturelles soient déployées directement auprès de leur clientèle sur place, certains établissements semblent avoir tissé des liens avec des organisations culturelles à l'externe. Toujours selon le sondage, 12 répondants (19 %) ont mentionné avoir une entente avec le milieu municipal ou des organisations de leurs milieux. Un établissement privé souhaite développer un partenariat dès l'an prochain. C'est donc dire que 81 % des répondants ne possèdent pas d'entente avec un OBNL ou une municipalité. Les écoles ayant répondu positivement à cette question ont mentionné collaborer avec la municipalité pour le partage des locaux ou pour le prêt d'équipement. On ne parle donc pas ici d'un partenariat pour le développement d'une programmation. Même son de cloche du côté de la table des ILS, qui mentionne avoir très peu de lien avec les municipalités. Les écoles et les intervenants semblent la plupart du temps trouver les ressources auprès du personnel à l'interne ou selon leurs réseaux de contacts.

Il faut donc, dans les mois à venir, développer un réflexe pour mettre davantage en relation les différents acteurs pouvant soutenir et dispenser une offre en matière de loisir culturel dans nos établissements scolaires. Il nous faudra également mieux cibler les trous de services ou les disciplines non exploitées dans la programmation parascolaire des écoles. Cet exercice combiné à l'inventaire de l'offre culturelle du milieu municipal et associatif nous permettra d'accentuer les possibilités de partenariats entre ces intervenants et bonifier les forces/faiblesses/opportunités/menaces (voir graphique FFOM de ce présent portrait — page 54.

Dans le but d'atteindre cet objectif, le milieu scolaire bénéficiera, dès l'année scolaire 2019-2020, de sommes supplémentaires pour améliorer l'offre parascolaire gratuite dans ses établissements. Il s'agit de la mesure budgétaire pour les commissions scolaires dévoilées le 10 juin 2019 par la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, madame Isabelle Charest<sup>26</sup>. Cette nouvelle enveloppe concerne notamment les activités artistiques et culturelles. Ces sommes peuvent servir à l'embauche de ressources externes, au transport ou à la location de prêt ou de locaux. Il faut donc profiter de ces circonstances favorables pour soutenir et développer l'offre de services en s'assurant de mobiliser et de concerter l'ensemble des intervenants culturels de notre région.

---

<sup>26</sup> <http://www.education.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/nouveauté-pour-la-rentree-2019-une-heure-dactivites-parascolaires-gratuite-par-jour-pour-des-mill/>

## REPERER LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION

Malheureusement, le sondage ne nous permettait pas de dégager des établissements qui ont un rôle prédominant dans notre région sur le plan de l'offre de service culturel. Nous travaillerons dans les semaines à venir à identifier des écoles qui peuvent agir comme pôle d'activités et avec qui le milieu associatif ou municipal a déjà un lien, lors de notre tournée de présentation des mandats et données de portrait actuel.

Il est par contre intéressant de nommer que des comités culturels de commission scolaire existent entre autres à la Commission scolaire des Navigateurs et celle des Appalaches. Un des objectifs de ces comités est notamment de favoriser le loisir culturel à l'école, et ce, grâce à l'offre proposée par les organismes, les attraites et les artistes des territoires touchés. Un répertoire culturel a souvent été créé à l'intention des enseignants et du personnel scolaire (il serait intéressant de vérifier la mise à jour de ces documents dans un futur rapproché).



## QUELQUES PISTES D' ACTIONS POUR LE MILIEU SCOLAIRE

Quand nous avons interrogé les institutions scolaires sur les façons dont l'URLS pourrait les accompagner le plus efficacement, c'est sans grande surprise que la majorité des répondants désirent obtenir un soutien financier pour le transport vers les lieux culturels, l'achat de matériel, la formation et avoir accès à une liste des fournisseurs de services potentiels et à proximité. À la suite de ces réflexions et constats, nous souhaitons maintenant nous diriger vers des actions concrètes afin d'épauler le milieu dans le développement de son offre de services en loisir

culturel. Il est primordial que ces actions soient réfléchies et portées par les acteurs du milieu et qu'elles soient modulables dans le temps. Nous proposons donc les pistes d'actions suivantes :

- ❖ Créer un ou des moments de réseautage et de concertation entre la table des ILS et les tables de concertation municipales (table intersectorielle en loisir culturel) ;
- ❖ Répertorier les trous de services ou les besoins de certaines disciplines culturelles, et ce par secteur géographique ;
- ❖ Créer une enveloppe régionale pour les partenariats multisectoriels (associatif, scolaire et municipal) ;
- ❖ Inviter les organismes culturels lors des tables des intervenants scolaires afin de présenter leur offre de services ;
- ❖ Inventorier les activités parascolaires pour favoriser le maillage avec les organismes culturels associatifs et le milieu municipal ;
- ❖ Accentuer les présences des bénévoles à l'aide d'activités culturelles intergénérationnelles
- ❖ Liens à développer avec entre autres FADOQ, Cercles des fermières, etc.

En terminant, nous travaillerons dès les prochains mois à bonifier les besoins et enjeux pour le milieu scolaire. Nous souhaitons également intensifier nos interventions en lien avec le réseautage et la concertation entre les milieux scolaires, associatifs et municipaux tout en bonifiant l'inventaire de l'offre de services par commission scolaire. Le but étant de créer de nouveaux partenariats solides et ce, dans une optique de pérennité des activités de loisir culturel accessible et adapté.

# PORTRAIT DES ACTEURS EN LOISIR CULTUREL, EN MILIEU MUNICIPAL

---

Il est important de noter que pour simplifier la lecture et amoindrir la lourdeur des références toutes les figures (graphiques) que vous lirez dans cette section sont tirés des données des sondages envoyés par l'URLS de la Chaudière-Appalaches en 2019 spécifiquement pour ce portrait.

Il est fort pertinent de débiter en mentionnant que les municipalités en Chaudière-Appalaches représentent des acteurs majeurs pour ce qui est du déploiement d'activités de loisir culturelles sur notre territoire. La région de la Chaudière-Appalaches compte 136 municipalités.

Afin de connaître l'offre de services culturels en milieu municipal et les principaux enjeux et défis vécus par les professionnels en loisir, nous avons utilisé un questionnaire dans le but de recueillir certaines données. Nous avons également fait des entrevues téléphoniques avec certains agents culturels des MRC.

En ce qui concerne le sondage, il a été envoyé à toutes les municipalités à deux reprises (printemps 2019 et automne 2019) afin de mieux connaître les types d'activités culturelles offertes (programmation des loisirs, en camps de jour ou autres), l'implication bénévole générée par celles-ci, ainsi que les partenariats actuels ou futurs avec les milieux scolaires et associatifs. 37 répondants ont rempli le questionnaire. La totalité de ces derniers était composée de professionnels en loisirs (73 %), de directions des loisirs (23 %) et d'autres professionnels municipaux (4 %).

Pour ce qui est de l'offre d'activités culturelles, plusieurs intervenants mentionnent, en commentaires, ne pas avoir l'impression d'offrir du loisir culturel, où semblent peu comprendre la définition du loisir culturel (inclusion-exclusions de certaines activités). Autrement, pour plusieurs activités développées en programmation conventionnelle ou spéciale (camp de jour, semaine de relâche ou événements communautaires), les intervenants font soit appel à des fournisseurs de services externes ou à des artistes/artisans qui possèdent des habiletés pour dispenser des ateliers et qui ont de l'intérêt à s'impliquer dans leur milieu.

Les professionnels en loisir mentionnent également que les activités peuvent varier d'une saison à l'autre et selon le taux de popularité/inscriptions. Finalement, les répondants ont soulevé la difficulté d'organiser des activités culturelles, puisque plusieurs freins semblent être vécus autant par eux que par la population qu'ils desservent : l'accessibilité (financière, matérielle,

humaine, durée et transport), le manque de personnel ou de bénévoles qualifiés, la difficulté de mobiliser/impliquer les individus, la méconnaissance de l'offre, la peur du jugement, le peu d'intérêt, les faibles budgets accordés par l'organisation des loisirs ou la municipalité pour cette catégorie de loisirs, la perception que la culture est ennuyeuse, etc... Par contre, pour douze répondants (32 %) la participation aux activités de loisir culturel semble satisfaisante, certains comités culturels (citoyens engagés œuvrant en collaboration avec la municipalité pour offrir ou bonifier l'offre de loisir dans la localité) pourraient éventuellement voir le jour, comme celui de St-Malachie.

Certaines MRC (60 %) comprenant celles de Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Les Etchemins profitent du programme Accès Loisirs sur leur territoire permettant d'offrir des places d'activités de loisirs (incluant le loisir culturel) aux personnes ou familles à faibles revenus de leur territoire afin de leur faire profiter des bienfaits du loisir.

Sept des territoires MRC (70 %) se sont dotés de tables de concertation des professionnels en loisir dont les MRC de Montmagny, L'Islet, Bellechasse, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, la Nouvelle-Beauce et Lotbinière. Ce qui permet de développer des formations, des moments de réseautage, des projets supra locaux, de mettre en valeur des ententes intermunicipales ou scolaires et bien entendu avoir de meilleurs réflexes de coopération sur différents dossiers et enjeux.

Pour ce qui est du sondage, vous serez à même d'apprécier, à l'aide du graphique ci-dessous, les disciplines culturelles les plus dispensées par les municipalités de la Chaudière-Appalaches. Il faut cependant retenir que ces activités peuvent avoir lieu autant dans la programmation régulière de loisirs, qu'en camp de jour, qu'en programmation spéciale de la semaine de relâche ou lors d'événements communautaires.

À noter également que le cumulatif des % de ce graphique ne correspond pas à 100 % puisque la question était à choix multiples ; les municipalités pouvant offrir en général plus d'une activité.

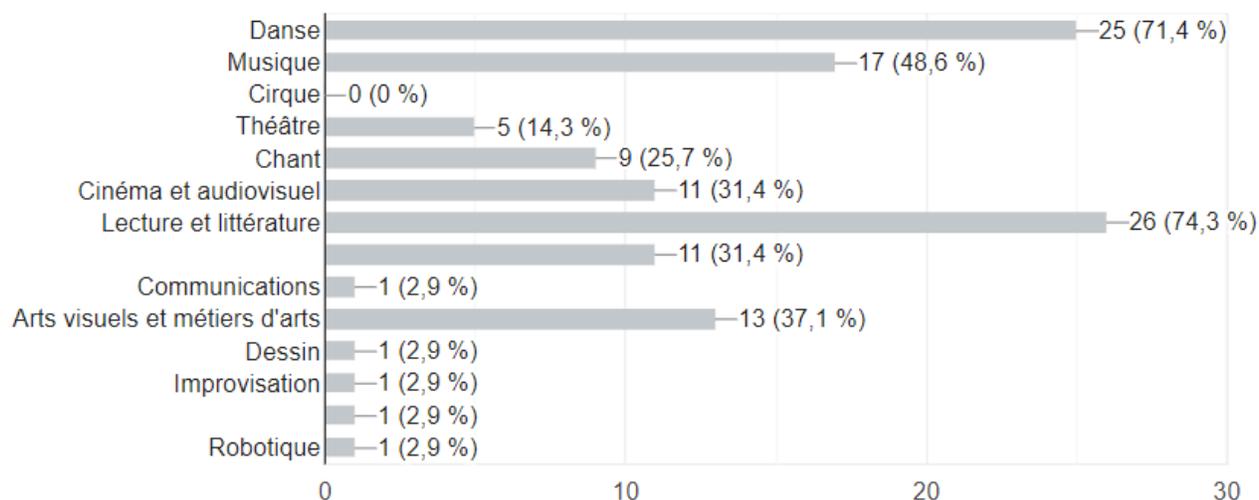


FIGURE 26 - DISCIPLINES OFFERTES DANS LES MUNICIPALITES

La question de l'accessibilité financière a aussi été analysée. De manière générale, les municipalités offrent une mixité d'activités de loisir culturel. Il semblerait que certaines sont gratuites et d'autres payantes, pour 65,7 % des répondants. Tandis que 22,9 % des participants au sondage organisent des activités culturelles payantes, alors que 11,4 % des répondants proposent une offre totalement gratuite en matière de loisir culturel.

Pour la majorité (50,9 %) de nos répondants, les activités culturelles payantes coûtent entre 50 \$ et 100 \$ pour leurs participants. Ces activités seraient surtout basées sur une série de cours et non des ateliers sporadiques. La pratique libre ne semble pas ressortir du sondage parmi nos répondants, cela ne veut toutefois pas dire qu'il n'en existe pas sur notre territoire.

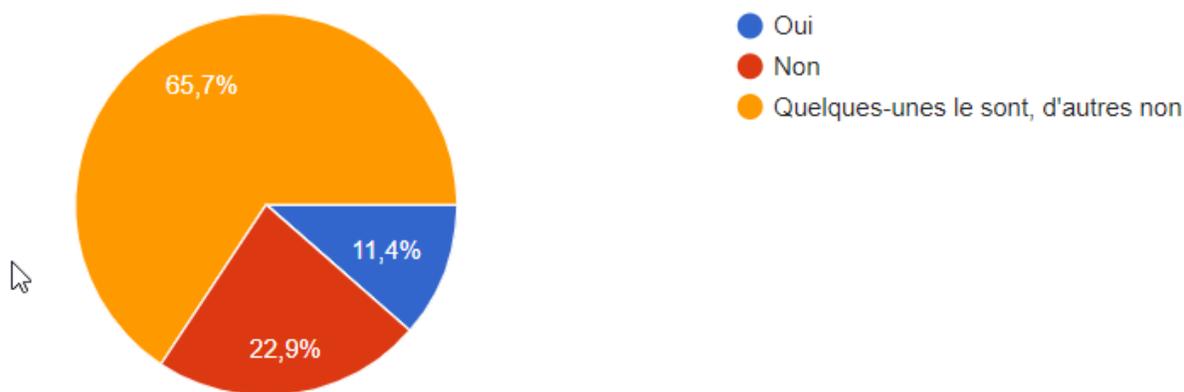


FIGURE 27 - TARIFICATION DES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS EN MILIEU MUNICIPAL

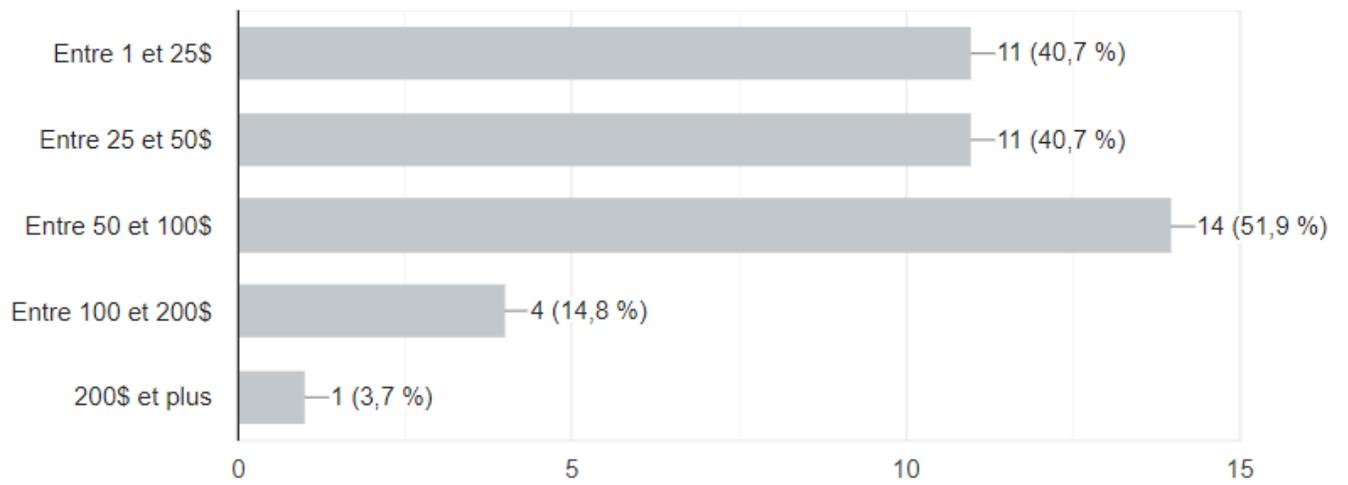


FIGURE 28 - PRIX DES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS PAYANTES EN MILIEU MUNICIPAL

## LE BENEVOLAT EN MILIEU MUNICIPAL

Il est primordial de nommer la pertinence et l'importance des bénévoles dans le grand domaine du loisir et du sport au Québec. Selon le sondage, 29 répondants (78,38 %) mentionnent avoir besoin de leurs bénévoles pour l'articulation de l'offre en matière de loisir culturel. Le nombre de bénévoles varie de quelques-uns sur certains dossiers comme la bibliothèque à une vingtaine de bénévoles sur plusieurs animations ou comité de travail œuvrant davantage pour un événement en particulier. Il est également important que plusieurs bénévoles soient affiliés aux organismes ou organisations des loisirs reconnus par la municipalité.

À la question : «Les activités offertes rejoignent une clientèle de quel territoire (municipalités, MRC, etc.)?» Les répondants nous ont partagé une diversité de réponses : 14 d'entre eux (37,8 %) desservent leur municipalité seulement, 13 (35,13 %) s'adressent à leurs municipalités et celles qui sont avoisinantes, 9 répondants (24,3 %) touchent une clientèle MRC et un seul (2,7 %) nous mentionne desservir le territoire de la Chaudière-Appalaches. Donc, il y a de forts potentiels pour la coopération intermunicipale en faveur du développement du loisir culturel sur notre territoire, puisque certains semblent déjà enclins à l'idée d'ouvrir les frontières de leur municipalité pour travailler le loisir.

## REPERER LES MUNICIPALITES QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION

Plusieurs bons coups sont connus en matière de loisir culturel sur le grand territoire de la Chaudière-Appalaches en voici quelques-uns en exemples qui ont su attirer notre attention pour des raisons toutes différentes, mais si importantes pour la création d'un écosystème riche et varié (médiation culturelle, pratique libre, disposition de local, offre gratuite, en partenariat, soutenu par citoyens engagés, etc.).

### **VILLE DE LEVIS :**

- ❖ Les journées de la culture ;

(Dans le cadre de cet événement, de nombreux ateliers de sensibilisation aux arts et à la culture sous toutes ces formes : sont offerts) :

- ❖ Le Théâtre ambulant : formule familiale permettant aux enfants et aux parents d'appivoiser et d'expérimenter le théâtre ;
- ❖ La Francofête : activités de sensibilisation et initiation à la langue française : poésie, théâtre, chanson, etc.) ;

- ❖ Les Mercredis Courants d'air et les Matinées classiques : concerts plein air de sensibilisation à tout type de musique (Mercredi courants d'air) et musique classique (Matinées classiques).

## LES MUNICIPALITES DE BEAUMONT, LAC-ETCHEMIN, SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIERE ET BIEN D'AUTRES... :

- Pour la création de lieux propices à l'appropriation et la diversité d'activités culturelles en contexte de plein air et pour une accessibilité libre. (Piano public, scène et programmation extérieure, l'animation des parcs municipaux comme lieu de rassemblements, de plaisir, mais aussi de loisir culturel).

## LA MRC DE BELLECHASSE :

- Pour la création de la Maison de la culture qui est un centre névralgique du développement du loisir culturel et la culture pour l'ensemble des municipalités du territoire et même au-delà.

## LA VILLE DE THETFORD :

- Pour la création de la Ruche des créatifs qui sensibilise et promouvoir l'appropriation, la pratique libre, l'intergénérationnel par entre autres la passation des savoirs créatifs et bien entendu les bienfaits du loisir culturel dans une communauté.

## LA MUNICIPALITE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI :

- Pour tout ce qu'elle représente et amène avec sa nature de municipalité créative :
- Pour sa biennale de sculpture : (événement artistique qui propose quatre jours de festivités pour vivre, découvrir et célébrer la sculpture sous toutes ses formes : de la tradition à la mutation) ;
- Concerts d'été en plein air (comme plusieurs autres municipalités du grand territoire de la Chaudière-Appalaches) ;
- La création du Vivoir, lieu de création pour mettre en lumière les créateurs du secteur.

## LA VILLE DE SAINTE-MARIE :

- Pour la création des passeports Plaisir-Loisir pour la promotion et faire connaître les bienfaits du loisir auprès des citoyens ;
- Pour une belle diversité du loisir culturel jeunesse : (ciné-club jeunesse (4-12 ans), Samedi d'être artiste (3-6 ans), etc.).

## LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE :

- La création de ZoneLoisirs.com (mettre en relief tout ce qui se fait et faire connaître la multitude de services en loisir comprenant le loisir culturel ;
- Création de la salle Méchatigan en collaboration avec la Commission scolaire Beauce-Etchemins ainsi que la Polyvalente Benoît-Vachon, qui est un haut lieu de diffusion culturelle pour la Beauce et la région de Chaudière-Appalaches, mais où aussi les jeunes de la polyvalente sont impliqués via certains projets (Secondaire en spectacle et programmation adaptée).

## LA MRC DE BEAUCE SARTIGAN :

- Pour la création de la plateforme Culture Beauce en collaboration avec les 3 Beauce (Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et bien sûr Beauce Sartigan) qui permet de faire connaître et rayonner les activités, les outils et les projets culturels ;
- Ajout d'un événement réseautage en matière de loisir culturel pour la MRC.

## LA VILLE DE MONTMAGNY :

- Pour la création de sa bibliothèque comme 3<sup>e</sup> lieu avec un service d'animations diversifiées et la création du FabLab impliquant plusieurs organisations, artistes, artisans, citoyens engagés.

## LA MRC DE MONTMAGNY :

- Pour la création d'une table de concertation des bibliothèques pour favoriser l'arrimage, le partage et la connaissance de l'offre de services d'animation et pour stimuler les projets communs.

De façon générale, il est important que comprendre qu'une foule d'autres bons coups existent partout sur le territoire, qui cohabitent, qu'ils soient ou non interreliés pour favoriser l'accès et la participation de tous au loisir culturel. Les prochains mois, serviront aussi à bien identifier d'autres initiatives innovantes à la matière et pourront venir bonifier le présent portrait (tournée des partenaires, journée régionale).

## QUELQUES PISTES D' ACTIONS POUR LE MILIEU MUNICIPAL

- ❖ Créer un moment de réseautage entre les tables de concertation municipales des professionnels en loisir et le réseau BIBLIO et autres partenaires potentiels (journée régionale) ;
- ❖ Faire connaître le portrait de la situation en matière de loisir culturel ;
- ❖ Répertorier les trous de services ou les besoins de certaines disciplines culturelles, et ce par secteur MRC ;
- ❖ Créer une enveloppe régionale pour les partenariats multisectoriels (associatif-scolaire-municipal) ;
- ❖ Inviter les organismes culturels ou avoir une carte de services à partager lors des tables des professionnels en loisir afin de mieux présenter l'offre de services existante par territoire MRC ;
- ❖ Avoir un lieu web où trouver les cartes de services et organisations touchant au loisir culturel ;
- ❖ Inventorier les activités parascolaires pour favoriser le maillage avec les organismes culturels associatifs et le milieu municipal ;
- ❖ Accentuer la présence des bénévoles à l'aide d'activités culturelles ; intergénérationnelles (liens à développer avec entre autres FADOQ, Cercles des fermières, etc.) ;
- ❖ Bonifier le module complémentaire de la formation SAVEUR (animateurs en camp de jour) pour laisser place au loisir culturel (validation besoin de trousse ou autres outils) ;
- ❖ Développement d'un projet régional de mise en valeur des bienfaits du loisir culturel en Chaudière-Appalaches.

## PORTRAIT DES ACTEURS EN LOISIR CULTUREL, AU NIVEAU ASSOCIATIF

Il est important de noter que pour simplifier la lecture et amoindrir la lourdeur des références toutes les figures (graphiques) que vous lirez dans cette section sont tirés des données des sondages envoyés par l'URLS de la Chaudière-Appalaches en 2019 spécifiquement pour ce portrait.

Il est nécessaire de nommer qu'en Chaudière-Appalaches comme partout ailleurs au Québec l'apport du milieu associatif dans le déploiement et l'articulation du loisir culturel est primordial. Que ce soit des clubs, des organisations à but non lucratif, des citoyens engagés, des entreprises privées ou autre, la force du milieu associatif est de croire aux bienfaits des retombées du loisir culturel, et ce dans toutes les sphères de la société, il est animé par des gens passionnés sans qui notre portrait culturel serait un peu plus triste.

Afin de connaître l'offre de services culturels du milieu associatif et les principaux enjeux et défis vécus par les professionnels de ce milieu, nous avons utilisé un questionnaire pour recueillir certaines données. Nous avons obtenu 55 répondants, malheureusement nous ne sommes pas en mesure de déterminer combien d'organisations sont existantes sur notre territoire pour permettre de voir la représentativité de notre sondage. Par contre, nous pouvons assurer un bel échantillonnage en matière de diversité et de déploiement sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches : comités de bénévoles, comités de loisirs (OTJ), troupes de théâtre, chorales diverses, maisons de jeunes, maisons de la famille, résidences de personnes âgées, artistes divers, travailleurs autonomes, écoles diverses (danse, chants, théâtre, arts visuels), bureau de cinéma, maison de la culture, lieux de diffusions, centres de loisirs, etc.

La grande majorité de nos répondants sont des organisations à but non lucratif (68,5 %) pour un 31,5 % du secteur privé. Les répondants sont de façon générale des gestionnaires d'organisations (directeur/directrice, coordonnateur/coordonnatrice, responsables) soit 56,36 %, plusieurs sont des membres de conseils d'administration pour un total de 15 répondants (27,27 %) et le reste (16,37 %) se trouve à être des artistes/travailleurs autonomes ou des bénévoles divers.

54 réponses

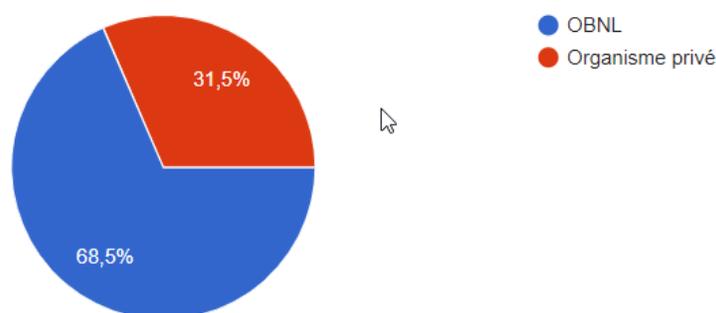


FIGURE 29 - NATURE DES ORGANISATION REpondANTE



Une grande diversité d'activités de loisirs culturels semble être offerte parmi nos répondants comme vous pouvez le constater dans le graphique disciplines offertes dans le milieu associatif suivant :

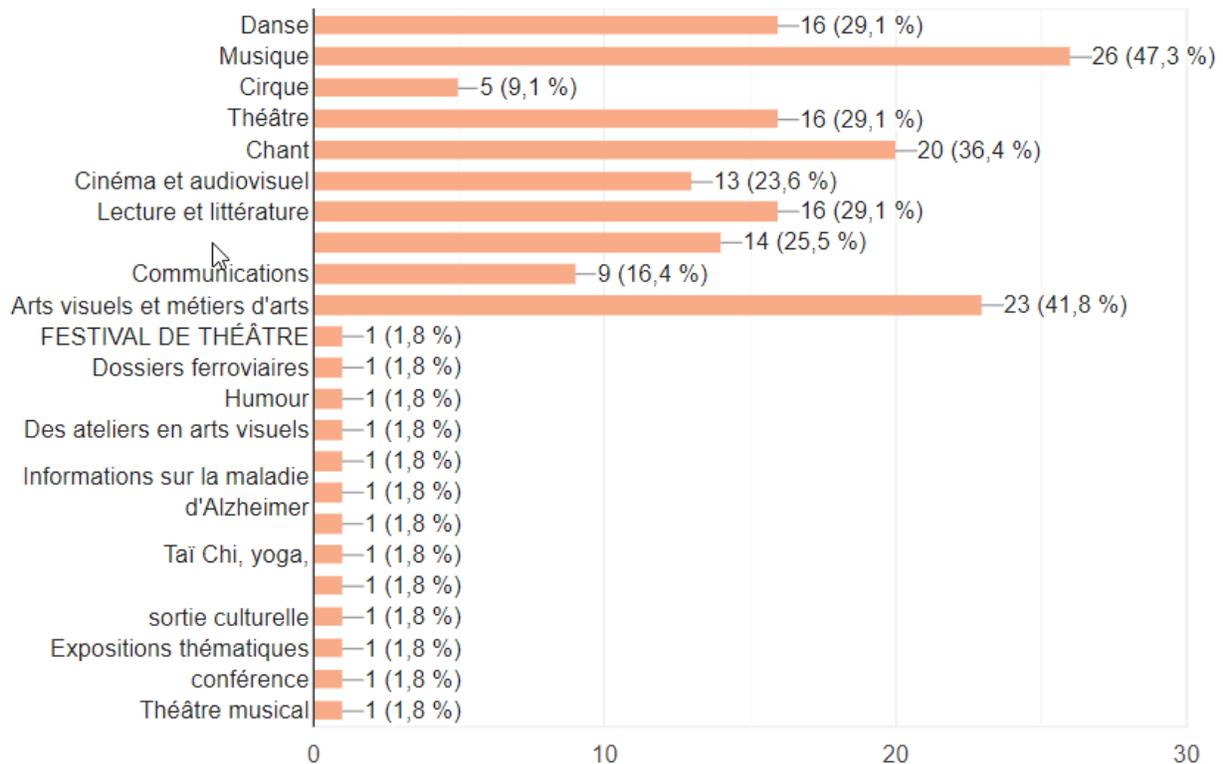


FIGURE 30 - DISCIPLINES OFFERTES DANS LE MILIEU ASSOCIATIF

La musique sous toutes ses formes domine notre sondage avec une représentation de 47.3%, vient en deuxième lieu les arts visuels et la grande famille des métiers d'arts (41.8%) comprenant entre autres les Cercles des fermières. En troisième place apparaît la danse avec un 29,1 %.

Plusieurs activités touchant le patrimoine, la lecture, les communications, le mode de vie (Tai-chi, yoga, conférence) ou les causes sociales sont aussi représentées, ce qui démontre bien le grand éventail des bénéfiques que le loisir culturel peut prendre comme place dans notre écosystème. Mais les retombées positives du loisir sont-elles vraiment bien connues et reconnues du grand public et de nos élus?

## LA CONCERTATION ET LES PARTENARIATS EN MILIEU ASSOCIATIF

À la question, travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes (locaux, régionaux ou nationaux) de loisir culturel?

Les répondants ont été un peu plus loquaces, bien que 14 (25,45 %) nous ont mentionné n'avoir aucune collaboration connue ou nommée, la très grande majorité des répondants (74,55 %) affirment avoir minimalement un partenaire, mais pour plusieurs d'entre eux, ce sont plusieurs collaborations connues, certains pour des événements très spécifiques, et d'autres, plus établis, avec des municipalités, des MRC, des écoles ou des fédérations nationales. Les raisons de ces différents partenariats sont toutes aussi variées : pour la visibilité, pour la promotion, pour diversifier les programmes d'animation, pour la diffusion, pour du soutien financier (municipal, MRC, URLS, fédérations), pour du soutien précis dans le cadre d'une discipline particulière, pour avoir une représentation plus grande au niveau régional ou national, pour établir des protocoles de gestion, pour avoir une offre complémentaire, pour le réseautage, pour avoir de meilleures prestations, pour la mise en valeur, pour avoir accès des professionnels du domaine, pour avoir accès à des locaux plus facilement et parce que la coopération/le partenariat peut être au centre des valeurs d'une organisation et que cette dernière croit que la collaboration en loisir culturel peut faire la différence comme outil de développement social dans leur communauté.

Comme quoi, les collaborations sont tout à fait pertinentes pour le développement du loisir culturel et qu'il serait intéressant d'en faire davantage la promotion pour favoriser encore plus de mobilisation et de réseautage pour ainsi créer un sain développement de projets dans notre région. Une approche gagnant-gagnant pour les organisations semble être un bon filon qui ressort aussi dans les commentaires du sondage, et ce malgré tous les types de partenariats nommés.

Concernant les regroupements nationaux, 15 des répondants (27,27 %) semblent être membre d'un des organismes nationaux de loisir culturel (ONLC) tels que :

- L'association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) ;
- Alliance chorale du Québec (ACQ) ;
- Réseau Québec Folklore ;
- Arts en mouvement (AMQ) ;
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ) ;
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) ;
- Fédération québécoise du théâtre amateur (FQTA) ;
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) ;
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ).

Par contre, la majorité des répondants, 63,63 % (35), nous indiquent ne pas être membre et en cumulant avec les 5 (9 %) laissant la case de réponse vide, nous pouvons comprendre qu'il y a peut-être une méconnaissance de ces organisations et de leurs services ou d'autres raisons sous-jacentes qui ne font pas adhérer nos répondants. Malheureusement, notre sondage ne nous permet pas pour le moment de faire ressortir les raisons réelles, mais nous pourrions creuser le sujet dans les mois à venir.

## LE BENEVOLAT EN MILIEU ASSOCIATIF

Comme dans tous les milieux l'apport du bénévolat semble être nécessaire pour la bonne continuité des services du loisir culturel sur notre territoire. Bien entendu, certaines organisations en ont beaucoup comparativement à d'autres qui n'en ont presque pas, est-ce représentatif des besoins et des réels enjeux, cette notion devra être approfondie également dans les prochaines semaines via des rencontres plus ciblées et personnalisées pour le déploiement des actions de l'URLS dans le cadre de la mesure d'accompagnement et de soutien en matière de loisir culturel (MASU). Pour mieux comprendre la représentation du besoin en bénévoles dans les organisations de loisir culturel en Chaudière-Appalaches, voir le graphique ici-bas.

Variante de zéro bénévole à 60 pour une moyenne de 20 personnes grandement impliquées et constantes pour assurer un bon fonctionnement des activités. On peut donc comprendre rapidement que cet apport est considérable dans le déploiement d'une offre accessible, intéressante et diversifiée partout sur notre territoire.



## REPERER LES ORGANISATIONS QUI ONT UN ROLE MAJEUR EN LOISIR CULTUREL POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA REGION.

Malheureusement, le sondage ne nous permettait pas de dégager des organisations qui ont un rôle prédominant dans notre région sur le plan de l'offre de service de loisir culturel. Nous travaillerons dans les semaines à venir à identifier des établissements qui peuvent agir comme pôle d'activités et avec qui le milieu scolaire ou municipal a déjà un lien, lors de notre tournée de présentation des mandats et données de portrait actuel. Nos connaissances de ce milieu en matière d'offre de loisir culturel sont encore trop récentes pour nous commettre en ce sens. Par contre, il est intéressant de savoir que l'offre et le déploiement des activités d'une grande partie de nos répondants (25 %) desservent une MRC et même le territoire complet de la région, comparativement au loisir culturel municipal qui s'adresse davantage à une population plus locale et restreinte.

## QUELQUES PISTES D' ACTIONS POUR LE MILIEU ASSOCIATIF

- ❖ Créer un moment ou des moments de réseautage et de concertation en lien avec la table du loisir amateur culturel avec le Conseil de la culture (Québec–Chaudière-Appalaches) ;
- ❖ Faire connaître le portrait de la situation en matière de loisir culturel ;
- ❖ Faire connaître les organismes nationaux de loisir culturel (ONLC) et leurs services ;
- ❖ Créer une enveloppe régionale pour les partenariats multisectoriels (associatif-scolaire-municipal) ;
- ❖ Inviter les organismes culturels ou avoir une carte de services à partager lors des tables des professionnels en loisir et la table des intervenants en loisir scolaire (ILS) afin de mieux présenter l'offre de services existante par territoire MRC ;
- ❖ Inventorier les activités parascolaires pour favoriser le maillage avec les organismes culturels associatifs, le milieu municipal et le milieu scolaire ;
- ❖ Accentuer la présence des bénévoles à l'aide d'activités culturelles ; intergénérationnelles (liens à développer avec entre autres FADOQ, Cercles des fermières, etc.) ;
- ❖ Outiller davantage les acteurs du loisir culturel pour la gestion et la rétention des bénévoles ;
- ❖ Outiller les bénévoles pour mieux soutenir l'ensemble des opérations des organisations ;
- ❖ Création d'une communauté de codéveloppement par secteur d'activité ;

# **DEVELOPPEMENT D'UN PROJET REGIONAL DE MISE EN VALEUR DES BIENFAITS DU LOISIR CULTUREL EN CHAUDIERE-APPALACHESGRANDS CONSTATS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENTS DU LOISIR CULTUREL EN CHAUDIERE-APPALACHES...**

---

Le loisir culturel en Chaudière-Appalaches se porte relativement bien grâce à nos artistes et artisans passionnés, engagés qui s'expriment et se savent bien entourés par des organisations, des municipalités, des MRC qui croient, à géométrie variable, aux bienfaits de la culture pour ses citoyens. Par contre, il y a place à certaines améliorations sur plusieurs aspects. Afin de mieux comprendre les éléments nommés, écrits et relatés par les 37 municipalités, 61 écoles, 55 organisations et plus d'une quinzaine d'agents culturels consultés pour l'écriture de ce portrait, voici un tableau récapitulatif selon les forces, les menaces, les faiblesses et les opportunités exprimées.



TABLEAU 2 — FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES EN LOISIRS CULTURELS

<p><b>Forces (origine interne) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande créativité des milieux ;</li> <li>- Des artistes, artisans et intervenants engagés ;</li> <li>- Plusieurs structures favorisant le loisir culturel sont en place (comités culturels, ententes de développements culturels, etc.) ;</li> <li>- Présence des plusieurs tables de professionnels en loisir dans nos MRC ;</li> <li>- Présence d'une table de concertation pour les professionnels en loisir scolaire du territoire ;</li> <li>- Présence d'une table régionale sur les saines habitudes de vie ;</li> <li>- Présence de projets forts pour les jeunes (secondaire et cégep en spectacle, etc.) ;</li> <li>- Bonne répartition du loisir culturel sur le territoire ;</li> <li>- Grand intérêt pour le développement des compétences ;</li> </ul>	<p><b>Faiblesses (origine interne) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de ce qu'est le loisir culturel ;</li> <li>- Manque d'arrimage et de concertations entre les différents paliers et les milieux de vie (local, régional et national) ;</li> <li>- Manque d'arrimage et de mobilisation entre le milieu professionnel et la pratique amateur ;</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures ou d'arrimage d'infrastructures ;</li> <li>- Méconnaissance des activités et offres de services par les intervenants, mais aussi dans la population ;</li> <li>- Communication et marketing désuet pour certains milieux ou organisations ;</li> <li>- Gestion des bénévoles difficile ;</li> <li>- Peu de place à la pratique libre ;</li> <li>- Méconnaissance du loisir culturel comme vecteur de développement territorial et outil de développement social de nos communautés ;</li> <li>- Méconnaissance de l'école comme un lieu privilégié pour l'accès au loisir culturel ;</li> <li>- Méconnaissance de la bibliothèque comme un lieu privilégié pour l'accès et l'animation du loisir culturel (3<sup>e</sup> lieu) ;</li> <li>- Méconnaissance de la municipalité comme un lieu privilégié pour l'accès, l'animation et la participation citoyenne (médiation culturelle) du loisir culturel ;</li> </ul>
<p><b>Opportunités (origine externe) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle politique culturelle nationale (Partout, la culture) laissant place au loisir culturel ;</li> <li>- Renouvellement des ententes et des politiques de développement culturel pour les territoires MRC ;</li> <li>- Bonification des enveloppes dédiées aux ententes et politiques de développement culturel annoncé par le ministère de la Culture et des Communications (2020) ;</li> <li>- La création d'un nouveau poste de soutien en loisir culturel à l'URLS ;</li> <li>- La création d'un nouveau poste dédié à la région au sein du Conseil régional de la culture (CRC) ;</li> <li>- Création de la mesure 15028 (ministère de l'Éducation) augmentant les moments de loisir en parascolaire pour nos écoles secondaires ;</li> </ul>	<p><b>Menaces (origine externe) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque chronique de financement pour les projets déjà en place (présence constance de l'innovation) ;</li> <li>- Financement souvent trop précis et balisé ;</li> <li>- Relève difficile à trouver auprès des jeunes ;</li> <li>- Essoufflement des bénévoles ;</li> <li>- Manque de bénévoles ;</li> <li>- Manque de ressources humaines pour certains secteurs ;</li> <li>- Superficie du territoire ;</li> <li>- Manque d'intérêt, faible demande des populations locales à l'offre de loisir culturel (méconnaissance des lieux et offre de services) ;</li> <li>- Le désengagement de certains milieux face à la présence du secteur privé.</li> </ul>

## CONCLUSION

---

En conclusion, il est important de se rappeler que le loisir culturel est un support et un outil favorisant la vie sociale, la santé, le patrimoine, l'environnement et l'économie des communautés locales et régionales, et qu'en ce sens :

- ✓ Il place la culture à la portée de tous, à condition qu'il puisse être pratiqué dans une aire de proximité accessible, qu'il soit diversifié et connu ;
- ✓ Il améliore la santé et favorise le bien-être social et psychique ;
- ✓ Il a une grande fonction de socialisation ;
- ✓ Il permet de comprendre, d'apprécier et de valoriser la richesse de notre «C» ulture québécoise ;
- ✓ Il joue un rôle dans l'édification d'un engagement citoyen sous plusieurs sphères (environnement, la langue française, l'interculturalité, l'intergénérationnel, etc.) ;
- ✓ Il participe au développement économique des régions par les retombées liées à la fréquentation touristique et culturelle qu'il engendre et par les dépenses encourues dans les différentes sphères de son développement ;
- ✓ Il permet de créer ou de maintenir des milliers d'emplois ;
- ✓ Il est susceptible d'augmenter la valeur des propriétés situées à proximité des sites de pratique ;
- ✓ Il est susceptible de favoriser le maintien et la rétention des jeunes et des familles dans nos milieux.



## TABLE DES FIGURES

---

FIGURE 1 : CARTE INTERACTIVE .....	11
FIGURE 2 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC BEAUCE-SARTIGAN .....	18
FIGURE 3 – INVESTISSEMENT CULTURELS DETAILLEES MRC BEAUCE-SARTIGAN.....	18
FIGURE 4 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC ROBERT-CLICHE .....	19
FIGURE 5 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC ROBERT- CLICHE .....	19
FIGURE 6 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC NOUVELLE-BEAUCE .....	20
FIGURE 7 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC NOUVELLE-BEAUCE .....	20
FIGURE 8 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DES ETCEMINS.....	21
FIGURE 9 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DES ETCEMINS.....	21
FIGURE 10 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE MONTMAGNY .....	23
FIGURE 11 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE MONTMAGNY.....	23
FIGURE 12 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE L'ISLET.....	24
FIGURE 13 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE L'ISLET .....	24
FIGURE 14 - INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE LOTBINIERE .....	25
FIGURE 15 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE LOTBINIERE .....	25
FIGURE 16 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DES APPALACHES .....	27
FIGURE 17 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DES APPALACHES.....	27
FIGURE 18 – INVESTISSEMENTS EN LOISIRS VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE MRC DE BELLECHASSE.....	28
FIGURE 19 – INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES MRC DE BELLECHASSE .....	28
FIGURE 20 – INVESTISSEMENTS EN LOISIR VERSUS INVESTISSEMENTS EN CULTURE A LA VILLE DE LEVIS.....	30
FIGURE 21 - INVESTISSEMENTS CULTURELS DETAILLEES A LA VILLE DE LEVIS.....	30
FIGURE 22 - COMPARATIF DES INVESTISSEMENTS EN CULTURE PAR MRC DE LA CHAUDIERE-APPALACHES.....	31
FIGURE 23 - REPARTITION DES INVESTISSEMENTS CULTURELS EN CHAUDIERE-APPALACHES.....	31
FIGURE 24 - PROVENANCE DES REpondANTS DU QUESTIONNAIRE VOLET SCOLAIRE .....	44
FIGURE 25 - DISCIPLINES CULTURELLES OFFERTES DANS LE MILIEU DE VIE - VOLET SCOLAIRE .....	45
FIGURE 26 - DISCIPLINES OFFERTES DANS LES MUNICIPALITES .....	51
FIGURE 27 - TARIFICATION DES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS EN MILIEU MUNICIPAL.....	51
FIGURE 28 - PRIX DES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS PAYANTES EN MILIEU MUNICIPAL.....	52
FIGURE 29 - NATURE DES ORGANISATION REpondANTE.....	57
FIGURE 30 - DISCIPLINES OFFERTES DANS LE MILIEU ASSOCIATIF .....	58
FIGURE 31 - NOMBRE DE BENEVOLAT IMPLIQUES ET CONSTANTS DANS LES ORGANISATIONS DE LOISIR CULTUREL .....	61

## LISTE DES TABLEAUX

---

TABLEAU 1 : TRANCHES DE LA POPULATION DE LA CHAUDIERE-APPALACHES PAR GROUPE D'AGE.....	16
TABLEAU 2 — FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES EN LOISIRS CULTURELS.....	65

# ANNEXES 1 - QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES

## Loisir culturel Chaudière-Appalaches

### Questionnaire d'entrevue

MRC ou municipalité :

Nom :

Poste occupé :

Date :

1. Rappeler le mandat de l'URLS de la Chaudière-Appalaches concernant le loisir culturel.
2. Travaillez-vous sur une politique culturelle et croyez-vous y intégrer une dimension du loisir culturel?  
Avez-vous signé une entente? Elle se renouvelle à partir de quand?
3. Validation sommaire des données recueillis sur le territoire (si je suis capable)?
4. Quelles sont les forces en loisir culturel sur votre territoire? Quels sont les bons coups, les succès?
5. Quelles sont les faiblesses en loisir culturel sur votre territoire?
6. Quelles difficultés la (les) municipalité(s) rencontre (ent)-elle (s) en ce qui concerne le loisir culturel? (Offre inter municipale, qualité, diversité de l'offre, personnel compétent, disponibilités des sites, communication de l'offre, accessibilité (transport, \$, équipements) etc.)
7. Avez-vous une ou des ententes inter municipale en lien avec le loisir culturel?
8. Y'a-t-il des projets en loisir culturel en préparation et avez-vous fait des demandes de financement en ce sens?
9. Organisation du loisir culturel : selon vous...
  - Quel est l'état de la concertation en loisir culturel sur le territoire?
  - Comment les bénévoles du loisir culturel sont-ils soutenus, reconnus et valorisés sur votre territoire?
  - Quels sont les besoins en formations des organisations de votre territoire pour assurer une meilleure intégration du loisir culturel dans leur offre de services?
  - Y'a-t-il un projet ou une initiative en loisir culturel qui aurait besoin d'accompagnement de la part d'une ressource externe, telle l'URLS pour en assurer une mise en œuvre?

10. Au premier regard, quels sont les principaux enjeux à votre avis?

11. Y'a-t-il d'autres aspects importants sur le loisir culturel que nous n'avons pas abordé ensemble?

# ANNEXE 2 - SONDAGE VOLET ASSOCIATIF

30/01/2020

Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet associatif

## Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet associatif

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle québécoise Partout, la culture, le ministère de la Culture et des Communications, en partenariat avec les Unités régionales de loisir et de sport, ont le mandat de dresser un portrait régional en loisir culturel pour chacune des régions administratives. L'URLS de la Chaudière-Appalaches demande donc votre participation afin de créer un portrait régional et ainsi promouvoir et accompagner les milieux dans leur offre de loisir culturel.

Pour toutes questions, veuillez contacter Marie-Claude V. Dubreuil au 418 833-5678 \* 109.

Merci de votre collaboration!

Informations sur l'organisme

À noter que les artistes indépendants sont considérés comme étant un organisme pour les fins de l'exercice.

1. Nom de l'organisme

---

2. Municipalité

---

3. Est-ce que l'organisme est un OBNL ou un organisme privé?

*Une seule réponse possible.*

OBNL

Organisme privé

4. L'organisme est-il membre de l'URLS de la Chaudière-Appalaches?

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

Informations sur la personne-contact

5. Nom et prénom

---

6. Titre de l'emploi

---

7. Courriel

---

Informations sur les activités de loisir culturelle

8. Cochez la ou les cases qui correspondent aux disciplines culturelles offertes ou pratiquées dans votre organisme

*Plusieurs réponses possibles.*

- Danse
- Musique
- Cirque
- Théâtre
- Chant
- Cinéma et audiovisuel
- Lecture et littérature
- Histoire et patrimoine (incluant généalogie)
- Communications
- Arts visuels et métiers d'arts

Autre :  \_\_\_\_\_

#### Informations complémentaires

9. Travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes (locaux, régionaux ou nationaux) de loisir culturel? Pourquoi et lesquels?

---

---

---

---

---

10. Êtes-vous membre d'un regroupement national de loisir culturel? Si oui, lequel?

---

11. De combien de bénévoles et de permanents votre équipe est-elle composée?

---

12. Les activités de votre organisme s'adressent aux citoyens de quel territoire (municipalités, MRC, etc.)?

---

---

---

---

---

13. Quel soutien l'URLS de la Chaudière-Appalaches pourrait vous apporter (bénévolat, formation, accompagnement, gouvernance, événementiel, financement, etc.)? Expliquez.

---

---

---

---

---

14. Commentaires/Questions?

---

---

---

---

---

---

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.



# ANNEXE 3 - SONDAGE VOLET MUNICIPAL

30/01/2020

Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet municipal

## Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet municipal

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle québécoise Partout, la culture, le ministère de la Culture et des Communications (MCC), en partenariat avec les Unités régionales de loisir et de sport, ont le mandat de dresser un portrait régional en loisir culturel pour chacune des régions administratives. L'URLS de la Chaudière-Appalaches demande donc votre participation afin de créer un portrait régional et ainsi promouvoir et accompagner les milieux dans leur offre de loisir culturel.

Pour toutes questions, veuillez contacter Marie-Claude V. Dubreuil au 418 833-5678 poste 109.

Merci de votre collaboration!

1. Nom de la municipalité

---

2. Nom de la personne responsable des loisirs culturels

---

3. Courriel de la personne responsable

---

4. La municipalité est-elle membre de l'URLS de la Chaudière-Appalaches?

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

Informations  
sur les  
activités de  
loisir culturel

Il est à noter que les activités de loisir culturel doivent être active, donc pratiquées par les participants. Nous ne considérerons pas les activités d'assistance dans le portrait (ex: assister à un spectacle ou à une pièce de théâtre).

5. Cochez la ou les cases qui correspondent aux disciplines de loisir culturel offertes par la municipalité

*Plusieurs réponses possibles.*

- Danse
- Musique
- Cirque
- Théâtre
- Chant
- Cinéma et audiovisuel
- Lecture et littérature
- Histoire et patrimoine (incluant généalogie)
- Communications
- Arts visuels et métiers d'arts

Autre :  \_\_\_\_\_

6. Les activités de loisir culturel offertes sont-elles payantes?

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Quelques-unes le sont, d'autres non

7. Si vous avez des activités payantes, combien coûtent-elles?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Entre 1 et 25\$
- Entre 25 et 50\$
- Entre 50 et 100\$
- Entre 100 et 200\$
- 200\$ et plus

Informations sur les camps de jour

8. Y a-t-il des activités de loisir culturel intégrées dans la programmation de votre camps de jour? Si oui, lesquelles?

---

---

---

---

---

9. Avez-vous des camps spécialisés qui offrent des disciplines culturelles? Si oui, lesquels?

---

---

---

---

---

Informations complémentaires

10. Avez-vous des ententes inter municipales, avec les MRC, les OBNL, les écoles ou les entreprises privées pour les activités de loisir culturel? Si oui, lesquelles?

---

---

---

---

---

11. Considérez-vous que la participation aux activités de loisir culturel est satisfaisante? Expliquez.

---

---

---

---

---

12. Quels sont, selon vous, les freins à la participation aux activités de loisir culturel?

---

13. Avez-vous recours à des bénévoles dans le cadre des activités de loisir culturel? Si oui, combien?

---

---

---

---

---

14. Les activités offertes rejoignent une clientèle de quel territoire (municipalités, MRC, etc.)?

---

---

---

---

---

15. Quel soutien l'URLS de la Chaudière-Appalaches pourrait vous apporter (bénévolat, formation, accompagnement, gouvernance, événementiel, financement, etc.)? Expliquez.

---

---

---

---

---

16. Commentaires/Questions

---

---

---

---

---

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.



# ANNEXE 4 - SONDAGE VOLET SCOLAIRE

30/01/2020

Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet scolaire

## Sondage sur les activités de loisir culturel en Chaudière-Appalaches - Volet scolaire

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle québécoise Partout, la culture, le ministère de la Culture et des Communications, en partenariat avec les Unités régionales de loisir et de sport, ont le mandat de dresser un portrait régional en loisir culturel pour chacune des régions administratives. L'URLS de la Chaudière-Appalaches demande donc votre participation afin de créer un portrait régional et ainsi promouvoir et accompagner les milieux dans leur offre de loisir culturel.

Pour toutes questions, veuillez contacter Marie-Claude V. Dubreuil au 418 833-5678 poste 109.

Merci de votre collaboration!

### Informations sur l'institution d'enseignement

1. Nom de l'institution

---

2. Municipalité

---

3. Dans quel secteur l'institution se situe-t-elle?

*Une seule réponse possible.*

- CPE
- Primaire
- Secondaire
- Cégep
- Formation professionnelle
- Centre d'éducation aux adultes

4. L'institution est-elle membre de l'URLS de la Chaudière-Appalaches

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

Informations sur la personne-contact

5. Nom et prénom

---

6. Titre de l'emploi

---

7. Courriel

---

Informations sur les activités de loisir culturel

8. Cochez la ou les cases qui correspondent aux disciplines culturelles offertes par l'institution

*Plusieurs réponses possibles.*

- Danse
- Musique
- Cirque
- Théâtre
- Chant
- Cinéma et audiovisuel
- Lecture et littérature
- Histoire et patrimoine (incluant généalogie)
- Communications
- Arts visuels et métiers d'arts

Autre :  \_\_\_\_\_

Informations sur les programmes

Cette section s'adresse uniquement aux institutions primaires, secondaires et Cégep.

9. Les activités culturelles sont-elles offertes dans le cadre du programme régulier, ou uniquement en parascolaire? Précisez.

---

---

---

---

---

10. Avez-vous des programmes spécialisés dans le domaine culturel? (ex: danse-études, programme de cirque, etc.) Si oui, lesquels?

---

---

---

---

---

Informations complémentaires

11. Avez-vous des ententes avec les municipalités, MRC ou OBNL dans le cadre de votre offre de loisir culturel? Si oui, lesquelles?

---

---

---

---

---

12. Vos activités de loisir culturel rejoignent quel pourcentage des jeunes fréquentant votre institution?

---

---

---

---

---

13. Avez-vous recours à des bénévoles ? Si oui, combien?

---

14. Quel soutien l'URLS de la Chaudière-Appalaches pourrait vous apporter (bénévolat, formation, accompagnement, gouvernance, événementiel, financement, etc.)? Expliquez.

---

---

---

---

---

15. Commentaires/Questions

---

---

---

---

---

---

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

